

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

"Vous avez une double mission: promouvoir la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; de promouvoir la mission de répandre cet héritage, l'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Hélande Antonutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

S. Alexis de Falconieri, conf.
Beau dans la matinée
Neige légère dans la soirée
Minimum 12
Maximum 28
Directeur: Gérard FILION

VOLUME XL — No 39

MONTREAL, JEUDI, 17 FEVRIER 1949

Cinq sous le numéro

L'évolution du pacte de l'Atlantique

Le projet d'un pacte de l'Atlantique est encore au stade des négociations, mais en dépit du secret officiel qui l'entoure l'on sait qu'il a déjà beaucoup évolué, et qu'il ne ressemblera guère à l'alliance de Bruxelles. Les cinq pays d'Europe occidentale qui ont signé cette alliance demandaient de la part des Etats-Unis et des autres pays invités à signer le pacte de l'Atlantique l'engagement formel que si l'un des signataires était attaqué, les autres lui apporteraient toute l'aide et l'assistance, militaire ou autre, qu'ils peuvent donner.

A Washington, on a commencé par limiter l'obligation avec une formule disant qu'une attaque contre l'un des signataires entraînerait de la part des Etats-Unis les mesures de représailles, militaires et autres, que pourrait décider le Congrès. Cela obligeait les Etats-Unis à prendre des mesures militaires, par conséquent à déclarer la guerre, ce qui était inconstitutionnel dans le cadre d'un traité; alors la formule a été changée, et les mesures éventuelles, au lieu d'être "militaires et autres", sont devenues "militaires ou autres".

C'était déjà loin de ce que souhaitaient les pays européens. Mais c'était apparemment encore trop pour le Sénat: lorsque M. Acheson a commencé des entretiens avec les chefs politiques du Sénat au début de février, quelques membres du comité des affaires étrangères lui ont dit qu'ils s'opposeraient à toute mention d'aide militaire dans le pacte.

Jeudi dernier M. Acheson aurait offert aux ambassadeurs des pays intéressés, dont le Canada, la double formule suivante: 1o. Chaque Etat signataire serait libre de décider s'il y a eu ou non une attaque armée; 2o. Chaque Etat resterait libre de décider quelle sorte d'intervention il prendrait contre l'agresseur.

Depuis lors, les choses ont encore évolué. Lundi, des sénateurs ont demandé si le pacte obligerait les Etats-Unis à déclarer la guerre au cas où l'un des signataires serait attaqué. M. Connally, président du comité des affaires étrangères et chef de sa majorité démocrate, et M. Vandenberg, chef du groupe minoritaire républicain, ont tous deux répondu qu'il n'y aurait aucune obligation de ce genre, soit légale ou morale, soit expresse ou implicite.

Et M. Connally d'ajouter: "Tel que je le vois, le pacte est plus ou moins l'expression officielle de notre intérêt dans la paix et de notre intérêt à l'égard des nations qui s'associent dans le pacte de défense nord-atlantique. Nous les consulterons, nous les consulterons. Mais le pacte ne comporte aucun engagement, moral, légal, physique ou d'aucune autre sorte, que nous devions automatiquement entrer en guerre lorsqu'un pays européen exige que nous fassions sa guerre".

La crainte des sénateurs de Washington, c'est que si le pacte comporte une obligation stricte, des pays européens soient portés à prendre trop de risques, en se disant que s'ils sont attaqués, ce sont les Etats-Unis qui devront se débrouiller avec la guerre. Ces législateurs veulent, le cas échéant, être bien libres de juger s'il s'agit vraiment d'une attaque non provoquée.

queuses d'un agresseur, parce que la force du groupe dépasserait indiscutablement celle d'un agresseur isolé. Mais les alliances valent beaucoup moins comme facteur de paix du moment que ce sont des blocs qui s'affrontent. Car alors le fardeau des armements devient trop lourd. Et ce serait le cas si les Etats-Unis devaient assumer automatiquement la défense d'une série de pays européens.

Au lieu d'une société internationale vigilante, il existe dans le moment quatre blocs régionaux, et d'autres sont en formation. Le bloc américain groupe les pays d'Amérique sauf le Canada. La Ligue arabe groupe sept pays du Proche-Orient dont six sont membres de l'O.N.U. Le bloc soviétique est constitué par des alliances dites défensives entre l'U.R.S.S. et la plupart des pays d'Europe orientale. Le bloc de l'Europe occidentale, déjà constitué, doit s'intégrer au bloc de l'Atlantique-Nord; il est possible qu'un bloc scandinave soit constitué, soit à part, soit allié à celui de l'Atlantique.

A tout cela s'ajoute un projet encore vague de constituer un bloc du Pacifique-Sud. Mais tandis que la Chine et l'Inde redoutent les Soviétiques et le communisme, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont peut-être plus peur du Japon, que les Etats-Unis ne peuvent pas restaurer sans lui permettre de rétablir sa puissance industrielle.

Dans ces alliances, les Etats-Unis sont et seraient le principal élément de force des pactes de l'Atlantique, de l'Amérique et du Pacifique. Et à cause de cela, une fusion des trois pactes régionaux ajouterait peu à la force de chacun d'eux. Les gros de l'effort devraient toujours venir des Etats-Unis. Or cet effort n'est pas illimité. Cela est si vrai qu'à Washington certains experts soutiennent qu'advenant une guerre contre le bloc soviétique, il faudrait évacuer le Japon parce qu'on ne pourrait plus le défendre, à cause des succès communistes en Chine. Tout l'Extrême-Orient, y compris l'Indonésie, les Philippines, et peut-être l'Inde et l'Australie, seraient provisoirement laissés à la merci d'une agression.

D'autre part, il est question d'un repli analogue en Europe. Advenant la Grande Guerre III, dit-on, l'Armée rouge serait en mesure d'atteindre l'Atlantique en quelques jours. Le front serait stabilisé sur la Manche et la Méditerranée, et peut-être aux Pyrénées. Des dirigeants français songeraient d'avance à une retraite, en Afrique-Nord, de l'armée, de la flotte et du gouvernement.

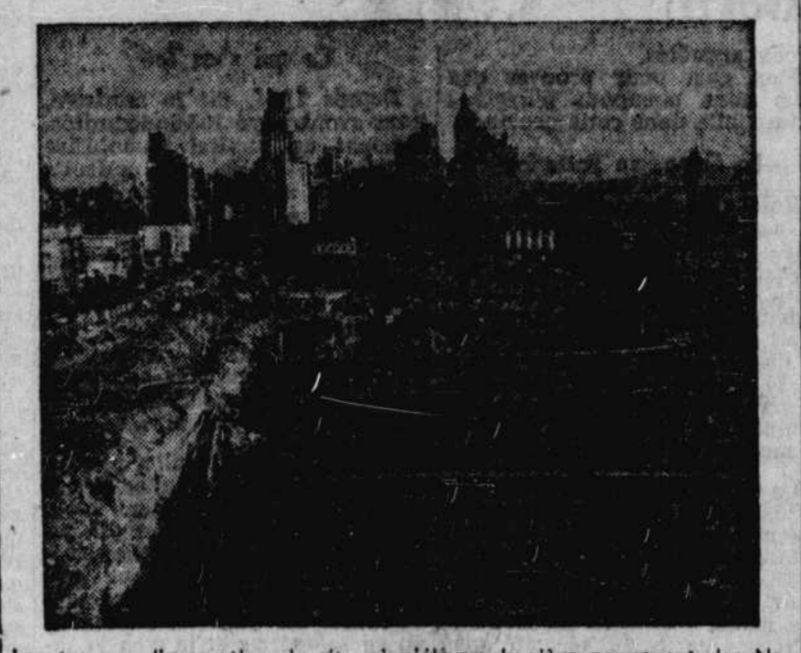
Tout cela devrait faire comprendre les limitations de la force comme moyen de protéger les peuples menacés. Les promesses des Etats-Unis aux pays d'Europe et d'Asie ne seraient pas dénuées de toute efficacité; mais ce serait un peu comme les promesses de l'Angleterre à la Pologne en 1939, en supposant que cette fois-là il n'y aurait pas de trahison. Efficacité à retardement, après que l'agresseur a pillé, ravagé, décimé. Et l'agresseur pourrait probablement dominer quelque temps presque en entier l'Asie, l'Europe et l'Océanie, y compris l'Allemagne et le Japon que les Alliés de l'Ouest seraient vraisemblablement contraints d'évacuer. Le camp occidental serait en mesure de défendre efficacement l'Amérique et l'Afrique, avec peut-être des têtes de pont comme la Grande-Bretagne, l'Espagne, les pétroles du Proche-Orient, quelques archipels du Pacifique; toutefois ces territoires seraient exposés aux bombardements atomiques, chimiques, bactériologiques, pendant qu'on y préparerait la libération de trois continents.

Dans un tel contexte, il convient de louer la prudence des législateurs de Washington. Cela n'est pas de l'isolationisme mais du bon sens; et il faut souhaiter à nos gouvernements d'en attraper un peu dans leurs négociations avec nos voisins.

Paul SAURIOL

Les Alliés projettent de créer une Slovaquie autonome

LE SITE DE LA CAPITALE INTERNATIONALE



Les travaux d'excavation du site où s'élèvera le siège permanent des Nations-Unies à New-York sont presque terminés. L'O.N.U. vient de passer un contrat de 23,809,573 dollars pour la construction du bâtiment de 89 étages qui abritera les bureaux du personnel. On pense que cet édifice sera achevé au cours de l'automne 1950.

L'entrée de Terre-Neuve approuvée par un vote de 140 à 74

Les conservateurs condamnent la procédure constitutionnelle suivie pour réaliser l'union

(Par Pierre VIGEANT)

Ottawa, 17 — Le débat sur l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, comme nous l'avons déjà signalé, s'est transformé en débat sur l'autonomie provinciale. C'est le chef de l'opposition M. George Drew, qui avait voulu qu'il en fut ainsi et il y a insisté jusqu'à la toute dernière minute.

M. Drew avait subi une rude défaite parlementaire la veille lorsque le sous-amendement de M. Wilfrid Lacroix l'avait forcé à se contredire lui-même en votant contre le consentement unanime des provinces après avoir promu la "consultation" et en insistant sur le respect de la constitution et les droits des provinces. La défaite avait été particulièrement cuisante puisque les députés conservateurs qui croyaient avoir réussi par l'amendement Drew à se prononcer contre l'autonomie provinciale s'étaient en quelque sorte démasqués dans leur tentative de capter les suffrages de Québec en affichant un autonomisme apparent qui ne les engageait à rien. Les conservateurs avaient été humiliés et tournés en ridicule.

Contre la procédure suivie
Le chef de l'opposition a voulu effacer cette impression désastreuse en prononçant un nouveau discours sur la question et il s'est assuré le droit de reprendre une fois de plus la parole en faisant poser la question préalable par son collègue et voisin, M. Gordon Graydon. Quels étaient les arguments que M. Drew entendait faire valoir, on ne l'a jamais su au juste puisque M. Saint-Laurent a soulevé le point d'ordre en soutenant que le chef de l'opposition n'avait pas le droit de discuter des questions déjà décidées par le vote de la Chambre.

LETTRE DE QUEBEC

M. Duplessis peut-il reprocher aux journaux de parler du communisme?

C'est lui, qui trois fois sur quatre, leur fournit la matière — Des mitraillettes de l'Abitibi aux trésors polonais — Protestation des journalistes

(Par Pierre LAPORTE)

Québec, 17. — M. Duplessis reproche aux journaux de faire de la publicité aux communistes. Dans un grand discours prononcé à Montréal lundi, il a déclaré, en "pesant ses paroles" que les marchands détaillants usent de leur influence pour que les journaux cessent leur propagande gratuite pour le communisme.

Ca c'est un comble! M. Duplessis est très puissant. Il dispose de quatre-vingt-deux sièges à l'Assemblée législative; il fait la pluie et le beau temps dans tous les coins et recoins de la province, mais il y a des bornes que la décence devrait lui interdire de dépasser.

On résoudrait ainsi la présente impasse entre l'Ouest et la Yougoslavie

L'O.N.U. refuse l'entrée de la Corée du Nord

Lake Success, 17. (C.P.) — Par 8 voix contre 2, avec l'absentéisme de l'Argentine, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a refusé d'étudier une demande d'admission à l'O.N.U. de la république provisoire de Corée du Nord. Mardi dernier, le Conseil avait agréé par contre une demande semblable de la république pro-occidentale de la Corée du Sud. On s'attend que la Russie oppose son 30e veto à cette autre demande, quand le comité des admissions la renverra devant le Conseil après étude détaillée.

Legs de Masaryk pour "continuer la lutte"

Londres, 17 (A.P.) — Un tribunal britannique a admis comme valide un testament par lequel l'ancien ministre tchèque des Affaires Etrangères Jan Masaryk légua une somme de \$5,000 déposée autrement en Grande-Bretagne par un de ses amis spécialement pour des fins politiques au représentant officieux de son pays auprès des Nations-Unies, Jan Papanek, pour qu'il poursuive avec cet argent la même tâche politique. Masaryk laisse en tout, dans ce testament anglais, une somme de \$37,800.

Soung Fo refuse de rentrer à Nankin

Nankin, 17 (A.P.) — Le premier ministre chinois Soung Fo nie aujourd'hui avoir offert sa démission au président intérimaire Li Tsoung-Jen. Il déclare dans le même communiqué refusé formellement de reprendre le siège de son gouvernement de Canton à Nankin, comme Li le lui a demandé. Par ailleurs, il est question que le président fasse appel à deux anciens compagnons d'armes, les généraux Ho Ying-Chin et Pai Tsoung-Hsi, pour l'aider à réorganiser les armées nationalistes et lui permettre ainsi de transiger sur un meilleur pied avec les communistes. Ho est un ancien ministre de la guerre et Pai le commandant en chef actuel en Chine centrale, avec quartier général à Hankou. Tous trois, ainsi que Soung lui-même, avaient autrefois dirigé le gouvernement. Il y a quelques années, quand le président Tchang Kai-shek avait fait, selon sa coutume, d'abandonner le pouvoir dans un moment de crise politique pour forcer ses partisans à mieux se rallier à lui.

Washington défendra le Japon contre tous

Washington, 17. (A.P.) — A son retour à Washington, le secrétaire de l'armée Kenneth Royall, a affirmé que les Etats-Unis sont prêts à faire face à toute nation qui tenterait de conquérir le Japon. Il a nié en même temps avoir assuré aux journalistes, lors de son récent passage à Tokyo, que l'armée américaine regarde ce pays comme impossible à défendre et ne tenterait pas d'y résister à une attaque possible de la Russie.

La Yougoslavie réclame 800 milles carrés de territoire dans le sud de l'Autriche — Elle le dit habité par des Slovènes de même race qu'une partie de ses sujets — Exigences de Belgrade et de Moscou qui retardent depuis trois ans le traité de paix entre les Alliés et l'Autriche

Londres, 17 (A.P.) — Les diplomates de l'Ouest étudient en ce moment à Londres les possibilités de réalisation d'un projet de créer une province autonome de Slovaquie, au sud de l'Autriche, comme un moyen d'après l'informateur qui transmet cette nouvelle, de mettre fin à la présente impasse dans les négociations sur le futur traité de paix entre les Alliés et Vienne. L'impasse, qui dure depuis trois ans, a été provoquée par l'insistance de la Yougoslavie à réclamer une partie du territoire autrichien qu'elle dit habité par la même nationalité qu'une partie de ses sujets et par l'appui persévérant que la Russie a donné à la thèse du gouvernement de Belgrade. L'informateur en question ajoute que le cabinet de l'Autriche étudie lui aussi présentement ce projet d'autonomie de ses sujets slovènes. Le ministre autrichien des affaires étrangères Karl Gruber a au hier des entretiens particuliers à ce sujet avec les représentants des quatre grandes puissances à la conférence de Londres sur le traité de paix. Les détails de ces entretiens sont toutefois demeurés secrets.

Clay lève le secret sur les procès aux espions tchèques

On a donc fait connaître le nom du premier prévenu — Il en sera de même pour sa sentence — Secret maintenu sur sa nationalité et sur les débats

Munich, 17 (A.P.) — Sur l'initiative et l'ordre exprès du gouverneur militaire américain en Allemagne occupée, le général Lucius Clay, l'armée d'occupation a levé au moins partiellement le secret sur la série de procès qu'elle vient d'entreprendre contre une bande d'espions tchèques et, au même temps, qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à plusieurs nationalités différentes. En même temps que son nom, l'armée américaine a reçu ordre de faire connaître le nom de Klecka, probablement qu'elle révélait le nom du premier accusé, a invité la presse mondiale à entendre le prononcé de la sentence contre lui. On a donc fait savoir que le premier prévenu était un nommé Frantisek Klecka; mais le président du tribunal militaire qui le juge, le brigadier-général John McKee, a toutefois refusé de préciser en même temps la nationalité de Klecka. Les 20 individus arrêtés en novembre dernier sous le grief d'avoir vendu à la Tchécoslovaquie diverses informations militaires américaines qui valaient rester secrètes appartiennent en effet à



Le Syndicat des journalistes proteste contre les propos de M. Duplessis

Résolution adoptée à l'assemblée générale d'hier

Le Syndicat des journalistes de Montréal, Inc., qui groupe presque la totalité des journalistes de langue française de Montréal, réuni hier en assemblée générale, a protesté énergiquement contre les propos du premier ministre de la province, propos tenus lundi soir dernier en l'hôtel Mont-Royal devant les membres de la Fédération des détaillants canadiens. On se rappelle qu'en cette occasion M. Maurice Duplessis a accusé les journaux et les journalistes de se faire vengeurs des propagandistes des idées subversives et il a demandé aux hommes d'affaires d'user de tout leur pouvoir pour forcer les journaux à revenir à ce que M. Duplessis appelle le bon sens.

Les journalistes estiment que leur honneur professionnel était attaqué et que la liberté de la presse était menacée ont envoyé au premier ministre une protestation dont voici le texte:

Attendu que le premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, a prononcé, publiquement, le 14 du courant, à Montréal, des paroles malveillantes à l'endroit des journaux et, en conséquence, de ceux qui en sont les artisans;

Attendu que le premier ministre a pris la peine de préciser qu'il avait pesé les dites paroles malveillantes, sans toutefois prouver aucun de ses avancés;

Attendu que ces dites paroles malveillantes tombées de la bouche d'un homme occupant le poste de M. Duplessis constituent de l'influence indue et sont susceptibles de nuire à la bonne réputation dont jouissent journaux et journalistes dans cette province;

Attendu que ces dites paroles malveillantes peuvent jeter à l'étranger du discrédit sur la presse et les journalistes canadiens;

Attendu que ces dites paroles malveillantes constituent une menace en incitant les hommes d'affaires à exercer une pression sur les journaux;

Attendu que ces dites paroles malveillantes vont à l'encontre de la connaissance objective des faits et de la libre critique, principes reconnus par toute véritable démocratie;

Considérant qu'au Canada, comme dans tous les autres pays démocratiques, il existe une loi de la presse que l'autorité constituée a le devoir de faire respecter, et que le procureur général n'a jamais poursuivi un journal ou un journaliste du Québec pour diffamation, nouvelles fausses ou déformées;

Considérant que les journaux et journalistes de tous les pays libres, ont le devoir d'éclairer l'opinion publique et non de voler la vérité dans l'intérêt d'un parti ou d'un homme politique quelconque;

Considérant que les journaux

Un violent incendie cause cent mille dollars de dégâts

Destruction des établissements "Noé Bourassa Ltée", producteurs de la saucisse "La Belle Fermière" — Alerte de deux alarmes

Plus de 125 pompiers, appartenant à 12 casernes de l'est de la ville, ont combattu un violent incendie qui a détruit ce matin, aux petites heures, les établissements "Noé Bourassa Ltée", fabricants de la saucisse "La Belle Fermière".

On estime que les dommages dépassent les cent mille dollars. Ils sont localisés aux édifices de cette compagnie, à 3855 et 3863 rue Rivard, non loin de la rue Roy.

Une première alarme a été sonnée à minuit 25, à laquelle

M. Garson à la radio ce soir

M. Stuart S. Garson, m.p., ministre de la justice portera la parole sur les questions très importantes qui sont actuellement en cours à la Chambre des Communes, ce soir, sur le réseau Trans-Canada, de Radio-Canada.

Réseau de l'est: 7 h. 45 p.m., heure normale de l'est; 8 h. 45 p.m., heure normale de l'Atlantique; réseau de l'ouest: 10 h. p.m., heure normale de l'ouest; 9 h. p.m., heure normale (mountain); 8 h. p.m., heure normale du Pacifique.

Si Petrone vivait, il irait

CHEZ JOY TAILLEURS

251 est, rue Ste-Catherine
HA. 1171

M. Jean Marchand s'attaque aux procédures de l'arbitrage

"Au lieu de se demander si les ouvriers s'empoisonnent à East-Broughton et à Black Lake, on ne songe qu'à vérifier si les procédures légales ont été suivies"

RALLIEMENT SYNDICAL A THETFORD, HIER SOIR

Thetford-les-Mines, Qué., 17 (par Gérard Pelletier). La grève de l'amiante entre aujourd'hui dans sa troisième journée à Thetford sans que rien d'anormal ne se soit produit si ce n'est une purification subite et radicale de l'atmosphère. La brève épidémie dans la ville que seuls les ouvriers, quand ils quittent le travail, réussissent à éliminer efficacement la poussière.

La journée d'hier a été marquée par deux événements. Au cours de l'après-midi, les ouvriers ont paré à travers la ville, précédés de la garde St-Alphonse pour se rendre à l'église St-Maurice qui avait été pré-élu. Plus tard, vers sept heures du soir, ils se sont rendus en masse à la gare pour y accueillir M. Jean Marchand, organisateur en chef de la C.T.C.C., qui arrivait de Québec. Ils ont ensuite porté celui-ci en triomphe sur leurs épaules jusqu'à la salle du collège où devait se tenir une grande assemblée. Plus de deux mille ouvriers se sont rassemblés autour de la tribune; non seulement ceux de Thetford mais aussi d'importantes délégations des mines environnantes, Coleraine, Vimy Ridge, Black Lake, etc.

Les grévistes se montraient d'excellente humeur mais plus résolu que jamais à poursuivre la lutte jusqu'au bout en dépit des déclarations ministérielles publiées au cours de la journée. On s'attendait à ce que M. Marchand commente ces déclarations et l'auditoire ne fut pas déçu.

M. Jean Marchand

"La légalité, a commencé M. Marchand, nous en sommes. Le respect des lois nous tient au cœur. Mais il faut bien voir ici de quelles lois il s'agit et surtout de quelle façon on les applique."

L'orateur fait remarquer d'abord qu'au droit de grève pour les ouvriers correspond le droit de congédiement pour le patron. Nos lois, telles qu'elles existent aujourd'hui, limitent le droit de grève de plus d'une façon tant qu'elles laissent intact le

Lettre de Québec

(suite de la première page)

tion en Chambre, dans des conférences de presse, dans des discours. Bien peu de gens l'ont vu.

Les trésors polonais

On a qu'à se reporter à la session de 1948 et se rappeler les déclarations de M. Duplessis sur les "trésors polonais". Quel est celui qui avait alors le plus insisté sur le communisme? sur l'indépendance d'avoir des représentants diplomatiques en Russie et de n'en point avoir au Vatican? sur la rapidité avec laquelle des pays démocratiques sont tombés aux mains des communistes? M. Duplessis, toujours M. Duplessis.

Il y a une quinzaine de jours, la police provinciale a fait une descente dans une maison communiste de Montréal, et l'a cadenassée. Très bien. Pourquoi dès le lendemain le premier ministre a-t-il convoqué les journalistes et fait une longue déclaration? Il a parlé pendant une demi-heure, les priant d'écrire mot à mot sa déclaration, et il a terminé en disant: "Publiez tout, ou ne publiez rien."

Qui fait la publicité?

Qui a fait de la publicité aux communistes, le vous le demandez?

Le premier ministre était probablement à court de sujet lundi soir. Il a épuisé ses jeux de mots sur les lettres "CRF" (Canadian Retail Federation), il a peut-être été forcé ensuite de s'en remettre à l'improvisation complète. C'est mauvais.

Les journalistes de Montréal ont protesté et ils ont parfaitement raison.

Si M. Duplessis n'aime pas la publicité faite autour du communisme, qu'il apprenne à se taire. Il le combattra ainsi plus efficacement et plus sérieusement.

Pierre LAPORTE

Réseau continental de radar en Europe

Londres, 17 (A.P.). — Les observateurs politiques ont relevé, parmi les informations contenues dans le Livre Blanc publié par la Grande-Bretagne sur ses projets de défense militaire, une note indiquant que les Etats membres du bloc européen de l'ouest sont en train d'installer un réseau de radar s'étendant à travers le continent, du nord au sud, de la Baltique jusqu'à la Méditerranée. Le Royaume-Uni se voit lui-même le principal fournisseur d'appareils de radar à la France, à la Belgique, à la Hollande et au Luxembourg, pour cette fin. On ajoute que le réseau sera bientôt doté d'un centre de contrôle dont l'emplacement n'est cependant pas révélé.

LA GREVE DE L'AMIANTE

M. Jean Marchand s'attaque aux procédures de l'arbitrage

"Au lieu de se demander si les ouvriers s'empoisonnent à East-Broughton et à Black Lake, on ne songe qu'à vérifier si les procédures légales ont été suivies"

RALLIEMENT SYNDICAL A THETFORD, HIER SOIR

La poussière d'amiante

M. Marchand cita ensuite la récente déclaration du Pape à l'effet qu'il faut résister aux lois injustes. Puis, passant en revue les réclamations des ouvriers, "J'en viens à la clause sur l'élimination des poussières. Nous ne demandons pas tel ou tel système, nous n'enrons pas dans les détails techniques, nous demandons aux compagnies de faire quelque chose, n'importe quoi pour l'élimination des poussières. D'un commun accord les compagnies refusent cette clause. Que pouvons-nous conclure de cela?"

La reconnaissance syndicale

M. Marchand cite enfin un télégramme du ministère où l'on menace les syndicats de leur reconnaissance. Mais quand ils savent que l'an dernier, à l'Asbestos, ces mêmes certificats ont été retirés aux syndicats en pleine course d'une grève parfaitement légale, les ouvriers ne peuvent prendre ces menaces au sérieux.

L'arbitrage

Les ouvriers ne s'opposent pas à l'arbitrage, continue M. Marchand, mais ils se trouvent chaque jour en mesure de constater que l'application de cette loi leur est presque toujours défavorable. L'arbitrage est devenu une arme entre les mains des employeurs pour faire du tort à l'ouvrier. Tant qu'il en sera ainsi, on ne peut demander aux ouvriers de faire confiance à cette loi.

M. Marchand cite ensuite l'exemple de Shawinigan où un arbitrage a duré plus de onze mois. La décision a été favorable aux ouvriers mais on s'est excusé derrière ce retard pour leur refuser la rétroactivité des augmentations de salaires. "Qui paie pour ces retards?" demande M. Marchand. Toujours les ouvriers. Les employeurs le savent. Ils savent aussi que les mêmes délais enlèvent à la grève, seule arme des ouvriers, tout effet de surprise.

Or une grève dépouillée de l'élément surprise n'est plus efficace. Pendant les arbitrages, les employeurs accumulent des réserves. Ils nous voient venir, ils peuvent ensuite nous attendre. Qu'on nous garantisse la rétroactivité des augmentations, qu'on limite mieux les délais de l'arbitrage, qu'on désigne les arbitres avec équité et les ouvriers résisteront à la loi.

Le métro pourrait être construit en moins de quatre années

Et son exploitation serait profitable sur la base de trois billets pour 25 cents — Un rapport des ingénieurs Lancaster et Fraser présenté à M. Duplessis

On peut construire un métro à Montréal en l'espace de moins de quatre années et ce chemin de fer souterrain pourrait être exploité à profit, en même temps qu'un service de tramways en surface ou un système d'autobus, pour les quartiers excentriques de la ville, et cela sur la base de trois billets pour 25 cents.

Voilà ce que contient le rapport que deux ingénieurs américains de réputation ont fait parvenir au premier ministre Duplessis, à la demande de ce dernier.

LA SILICOSE

Le gouvernement provincial a versé un octroi de \$500.00 à la Canada China Clay

En 1948 — C'est ce qui apparaît aux Comptes publics — Pourquoi un cadeau à la compagnie de Saint-Remi d'Amherst?

Le gouvernement de la province de Québec a versé l'an dernier un octroi de \$500 à la Canada China Clay & Silica Ltd. Il s'agit de cette compagnie qui exploitait une mine et une usine à Saint-Remi d'Amherst jusqu'à son départ précipité à l'étranger.

C'est du moins ce qui apparaît aux comptes publics de 1948 (C. 20, p. 25, premiers mots du dernier paragraphe).

La nouvelle a causé quelque surprise dans les milieux politiques et sociaux.

Un prix de vertu?

A quel titre cette compagnie, dominée par la puissante Noranda Mining Limited, pouvait-elle bien mériter un octroi provincial?

S'agirait-il d'un prix de vertu discrètement inauguré par le gouvernement de M. Duplessis? D'un remerciement officiel pour le traitement spécial accordé par la Canada China Clay à ses ouvriers? Signalait-on ainsi le record atteint par la compagnie en

matière de concentration de poussière?

Toutes ces questions pouvaient légitimement être posées, et elles le furent, dans les milieux généralement bien informés.

En fait, l'octroi apparaît au chapitre de la Voirie, au titre (3) Entretien des chemins d'hiver, sous-titre subvention.

Avec un sens de l'opportunité dont on doit le féliciter, le ministre de la Voirie a donné l'an dernier à la Canada China Clay de quoi l'aider à entretenir ses routes. Ainsi le gouvernement montre sa sollicitude pour le faible et l'opprimé. Au moins les silicoles ont-ils pu se rendre sans trop d'essoufflement à l'usine et à la mine.

Peut-être aussi la compagnie a-t-elle songé à mettre ce montant de côté pour le cas où elle perdrait un jour le Procès des Veuves. Si le jugement était rendu en l'an 1988 ou, soyons moins optimistes, en l'an 2148, un montant de \$500 bien représentatif alors, avec les intérêts composés, un assez joli magot.

M. Albert Samson élu dans Lévis

Le candidat du gouvernement de l'Union Nationale obtient une majorité de plus de 9,000 voix

Lévis, 17 (C. P.). — M. Albert Samson a été élu hier député du comté de Lévis à l'élection complémentaire provinciale de ce comté. M. Samson était le candidat du gouvernement de l'Union Nationale. Il a obtenu une majorité de 9,380 voix sur son seul adversaire, M. Abel Paradis, candidat de l'Union des Electeurs.

Les rapports complets des 124 bureaux de scrutin donnent à M. Samson un total de 12,330 voix, contre 2,941 pour M. Paradis.

L'élection avait été rendue nécessaire par suite de la démission du député, M. J.-T. Laroche, ministre d'Etat, qui a été nommé au Conseil législatif. M. Laroche était député de Lévis depuis 1935.

La victoire de l'Union Nationale à l'élection d'hier ne change en rien la position des partis à la Législature provinciale. L'Union Nationale détient 82 sièges; les libéraux: 8; indépendant: 1; nationaliste: 1.

A la dernière élection générale le 28 juillet dernier, M. Laroche avait obtenu 10,322 voix; le candidat libéral, 5,810; et le candidat de l'Union des Electeurs: 3,561.

Me J.-M. Bériault nommé président

A la Chambre de commerce des jeunes

Au cours d'une réunion spéciale de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal, hier soir, Me Jean-Marie Bériault, ci-devant vice-président de ce groupement, a été nommé président, en remplacement de M. Fernand Drapeau, qui a démissionné ces jours derniers pour les raisons que l'on connaît.

M. Maurice Côté a été nommé chef du secrétariat, en remplacement de M. Jacques Décarie, qui a lui aussi démissionné. Les autres membres du conseil seront choisis plus tard, et le tout devra être ratifié par l'assemblée générale des membres de la jeune Chambre. On croit que cette assemblée aura lieu lundi prochain.

Strasbourg, capitale de l'Europe-Union

Londres, 17 (A.P.). — Ainsi que déjà prévu, le comité permanent du pacte de Bruxelles a confirmé le choix de la ville française de Strasbourg comme siège d'un "conseil de l'Europe". Strasbourg, situé sur la rive gauche du Rhin, à l'ouest de ce fleuve, se trouve ainsi à peu près à égale distance du centre de la France et de celui de l'Allemagne, qui se sont chaudement disputé cette ville autrefois.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

mer un vote enregistré.

La presse a été adoptée par un vote de 146 à 74. Les libéraux et les socialistes se prononcèrent en faveur de l'adresse tandis que les conservateurs et les socialistes signifièrent leur opposition. MM. René Hamel, député de St-Maurice-Lafleche, et Frédéric Dorion, député de Charlevoix-Saguenay, votèrent contre l'adoption de l'adresse, de même que deux députés libéraux, M. Wilfrid Lacroix et M. Jean-François Pouliot, le parrain du sous-amendement qui avait si fort embarrassé M. Drew et les conservateurs. MM. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie, et Paul-Edmond Gagnon, député de Chicoutimi, étaient paires, mais ils indiquèrent leur intention de voter contre l'adresse.

M. King dit son mot

L'ancien premier ministre Mackenzie King, maintenant simple député de Gengarry, a prononcé au début de la séance son premier discours de la session pour marquer l'heureux aboutissement des négociations qu'il avait lui-même amorcées avec Terre-Neuve. Il a dit que tous les députés qui avaient participé au débat devaient être fiers de prendre place parmi les bâtisseurs du Canada, il a dit que le jour de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération devrait être un jour de réjouissances puisqu'elle compléterait la Confédération et ajouterait à la grandeur et à la puissance du Canada.

"O Canada", puis "God Save the King"

Dès l'annonce du vote, les députés ministériels se sont levés pour entonner l'O Canada, aussitôt suivis par les députés oppositionnistes et tous les auditeurs qui se trouvaient dans les galeries. L'hymne national qui devait être reconnu officiellement a été chanté à la fois dans les deux langues. Cette manifestation qui marquait l'agrandissement du territoire canadien, l'annexion d'une dixième province ne manqua pas de solennité. Un moment plus tard, cependant, le charme fut en quelque sorte rompu pour ceux qui veulent un Canada totalement indépendant lorsque les députés chantèrent le God Save the King, rappelant ainsi qu'ils reconnaissent encore l'allégeance au roi de Grande-Bretagne. Le Canada grandit rapidement, mais il n'a pas encore atteint la pleine maturité.

Pierre VIGEANT

LA FEDERATION

Vingt-cinq pour cent de l'objectif de \$1,150,000 ont été atteints

Ce midi, \$276,135 avaient été recueillis — Commentaires de M. Raymond Dupuis, président de la campagne — Les souscriptions à paiements différés

Pour la première fois depuis le début de sa 17e campagne annuelle, lancée dimanche dernier, la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises rapporte un bond de 5 points dans le pourcentage de la souscription, qui dépasse maintenant le quart de million.

Le total, à midi, se chiffrait en effet par \$276,135 ou 25% de l'objectif de \$1,150,000, minimum vital nécessaire à la Fédération pour continuer de subventionner ses 38 oeuvres.

Commentant ces derniers résultats, M. Raymond Dupuis, président général de la campagne, a tenu à faire une mise au point. "Il importe de corriger une opinion voulant que les rapports de la Fédération soient fantaisistes, dit-il. Les chiffres communiqués aux journaux correspondent aux compilations faites au fur et à mesure par la régie interne et le total annoncé est vraiment celui des souscriptions recueillies aux quartiers généraux de la campagne."

"Même si les souscriptions, dans l'ensemble, représentent une augmentation sur celles de l'an dernier, il reste que cette hausse ne correspond pas encore à celle de l'objectif, qui doit être atteint à tout prix", fait observer M. Dupuis. "Il faut également tenir compte du fait que la période de sollicitation est plus courte d'une journée cette année et que la température défavorable a paralysé le travail des auxiliaires au début de la semaine.

Aux quartiers généraux, on a rapporté le cas d'un souscripteur de la section des paroisses qui, après avoir donné \$25 l'an dernier, a décidé de porter sa contribution à \$50 cette année grâce au système de souscription à paiements différés.

En vertu de ce plan très souple le souscripteur en plus de verser un montant initial, s'engage à payer sur une base mensuelle, trimestrielle, ou autre, une certaine somme à la Fédération, qui lui rappelle aux dates convenues.

A la section Montréal, dont les souscripteurs se composent surtout de membres des colonies étrangères de la métropole, on a recueilli jusqu'ici \$7,500 ou 15% de l'objectif.

Des personnalités distinguées visitent l'exposition industrielle

Mgr Chaumont et M. Mabile étaient sur les lieux, hier — Ce soir, ce sera le tour des hommes d'affaires du nord

Parmi les personnalités nombrées qui visitent la grande exposition industrielle qui se tient en ce moment dans l'est de Montréal, on notait, hier soir, la présence de S. E. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal.

Il y avait en même temps M. Gilbert Mabile, vice-président de la Chambre de commerce des jeunes de Bruxelles et directeur de la jeune chambre internationale.

Pour ce soir, on annonce la visite des membres de l'Association des hommes d'affaires du nord de Montréal et, à cette occasion, ce sera le président de cette association, M. Richmond Pelletier, qui présidera la soirée.

Hier soir, MM. Yvon Lepage et Raoul-D. Gauthier, respectivement président honoraire et président actif du comité d'organisation, nous communiquaient que les exposants sont plus que satisfaits des résultats obtenus depuis l'ouverture.

En effet, on apprend que de nombreuses relations ont été nouées depuis que cette exposition a été ouverte, et tout porte à croire que d'ici peu de temps l'est de Montréal connaîtra une forte expansion.

On est d'avis, également, que le Centre de produits adoptera une forme permanente et qu'à ses autres objectifs et œuvres nécessaires pour la réalisation, pour une bonne part, du succès de cette exposition, seront pleinement atteints.

Rappelons que l'exposition est une initiative de la Société des hommes d'affaires de l'est et qu'elle se tient à l'école des arts et métiers de Maisonneuve, 3320, rue Hochelaga.

Le saviez-vous? Ce sont des antérotoxines de staphylocoques... qui causent ces empoisonnements à l'Université de Montréal — Un autre cas, hier

C'est un microbe banal, d'antérotoxine de staphylocoques, que l'on doit blâmer pour avoir causé une série d'empoisonnements aux habitués de la cafétéria de l'Université de Montréal.

Ce méchant a encore fait des siennes hier et un étudiant s'est plaint de souffrir de diarrhées incontrôlables.

Mais le coupable a été découvert, grâce aux patientes recherches du Dr Jules-A. Brien, assistant-surintendant de la division des aliments du service municipal de la ville, qui a terminé hier une enquête faite de concert avec le Dr Gustave Charest, de la division des maladies contagieuses.

Ce microbe n'est pas dangereux, en ce sens qu'il ne cause pas la mort, mais il vit sur le pain et il se répat sur les aliments, lorsque ceux-ci restent trop longtemps à une température qui n'est pas assez froide.

Léger incendie chez Dupuis Frères Ltée

LES AFFAIRES SE POURSUIVENT, COMME D'HABITUDE

Un incendie relativement léger — qui a cependant causé \$4,000 de dommages — s'est déclaré vers 3 h., hier après-midi au magasin à rayons Dupuis Frères Ltée; à 3 h. 22, les flammes étaient déjà maîtrisées et des ouvriers se mettaient à réparer les dégâts immédiatement.

On a, toutefois, demandé aux nombreuses personnes qui se trouvaient à ce moment dans le magasin de bien vouloir évacuer les lieux, afin de prévenir tout danger possible à leur sécurité. Mais les dirigeants du magasin soulignent qu'aujourd'hui, les affaires ont repris, comme d'habitude.

Les flammes ont pris naissance dans le plancher, entre le premier et le deuxième plancher de l'immeuble, lorsqu'un rivet chauffé à blanc est venu se loger à cet endroit. Des rivets sont employés à la construction d'une aile que le magasin fait actuellement bâtir sur la rue St-Christophe.

Les pompiers de quatre casernes ont répondu à l'appel et ils furent obligés de percer des trous dans le plancher pour atteindre les flammes. C'est le directeur du service des incendies, M. Raymond Paré lui-même, qui a dirigé les opérations. Personne n'a été blessé.

La Banque de Montréal achète des terrains

La banque de Montréal a acheté de la Ville sept terrains vagues ayant front sur le chemin de la Côte St-Luc, et cela au prix global de \$2,545 comptant.

Le Comité exécutif a ratifié cette vente.

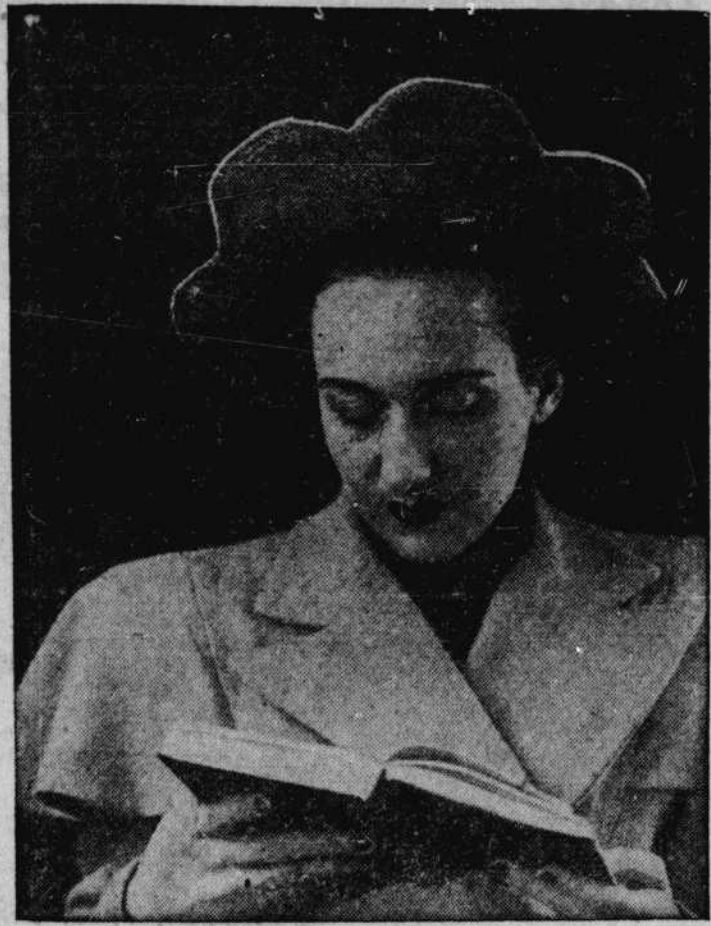
BIJOUX

CADEAUX
BIJOUX
MONTRES
DIAMANTS

J. Omer
JOAILLIER

1658 est, MONT-ROYAL
AMHERST 2518

HAUTES MODES CANADIENNES



Claire Robert a rompu par des courbes le bord d'une grande forme exécutée en fine paille suisse. Les tons beige-bambou et marine sont très nouveaux.

Le comité féminin des Concerts symphoniques

La maison T. Eaton Co. de Montréal offre au bénéfice de la Société son dîner-musique annuel qui aura lieu au Restaurant du 9e étage, le jeudi, 10 mars, à 7 h. 30 p.m.

Prrière de réserver ses billets immédiatement aux bureaux des Concerts symphoniques, 1476 ouest, rue Sherbrooke, tél. WE. 1262. Tenue de ville ou de soirée.

La santé des yeux

Tout ce qui favorise la santé générale, de à garder les yeux en bon état, l'état général à une grande influence sur celui des yeux et, réciproquement, l'état des yeux influe sur l'état général.

Un seul coup d'oeil

Arrêtez! Un coup d'oeil suffit... Quand ils seront cuits, vous le saurez bien. Chaque fois que vous lèvez le couvercle, vous faites perdre de la chaleur à vos légumes et vous prolongez le temps de cuisson.

Carnet mondain

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES

M. Claude Janin est le président du Comité des relations extérieures de l'Orchestre Symphonique des Jeunes de Montréal et M. Ollivier Mercier-Gouin est le vice-président de ce même Comité.

LES AMIS DE L'ART

Au Secrétariat des Amis de l'Art où se tient présentement une exposition de peintures, Mmes Gabriel Rousseau et Richard Dolan recevront samedi, le 19 février de 5 h. à 7 h., et Mlles Cécile Emdar, Mariette St-Jean, le dimanche après-midi, 20 février. Le public est cordialement invité.

AU CHATEAU DE RAMEZAY

La prochaine réunion mensuelle de la Société d'archéologie et de numismatique aura lieu à 3 h., mercredi, 23 février, au Château de Ramezay. Mme L. P. Dorval sera la conférencière invitée; elle a choisi comme sujet de sa causerie "Canadian History" (drifting toward Rebellion). Le thé sera ensuite servi.

DINER

Le dîner mensuel de l'Association "Purchasing Agents" de Montréal aura lieu ce soir à 7 h. 15, dans la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal. Ce sera la réception annuelle consacrée aux épouses des membres.

PROCHAIN MARIAGE

L'ambassadeur canadien à Washington, et Mme Huns Wrong, annoncent les fiançailles de leur fille, Jeanne Elisabeth à M. Robert L. Roger, troisième secrétaire de l'ambassade canadienne, à Washington.

BAL DELTA-OMEGA ET DE MERCURE

Mlles Marielle Décarie et Monique Boisclair sont les présidentes du comité féminin d'organisation du bal conjoint du Club Delta-Omega et des Disciples de Mercure qui aura lieu le 26 février prochain à l'hôtel Mont-Royal.

Le président des autres membres du comité féminin mentionnés: Mlles Janine Ducloux, Jacqueline Roy, Réjane Comtois, Madeleine Lacoste, Pierrette Carrière, Françoise Lavallée, Huguette Guertin, Pauline Janelle, Estelle Gravelle et Mme Lalapine.

BAL DES DISCIPLES D'HELMHOLTZ

Le comité d'organisation du bal des Disciples d'Helmholtz aura lieu samedi prochain en la salle Cardy de l'hôtel Mont-Royal sous le patronage de M. Alfred Mignot, O.D., doyen de l'école d'Optométrie de l'Université de Montréal, et de Mme Mignot, recevra à un vin d'honneur les invités, après quoi le souper sera servi à 10 h.

Le président du comité d'organisation, M. Jacques Perras, mentionné, MM. Jean-Denis Mauger, Gérard Gauthier, Gérard Lapointe, Daniel Warren, Gilles Payette, Raymond Lamarche, la présidente du comité d'organisation, Mlle Marie-Jeanne Auclair, sera assistée de Mlles Madeleine Bourbeau, Jacques Clermont, Lucie Ouellet, Louis Racine, de Mmes Gilles Payette et Gérard Lapointe.

On mentionne parmi les invités d'honneur de cette fête mondaine: le maire de Montréal et Mme Camillien Houde, M. Omer Côté, secrétaire de la province, et Mme Côté, M. Jean-Paul Sauvé, ministre de la jeunesse et du bien-être et Mme Sauvé, M. Paul-Emile Côté, député au Communisme du comté de Montréal-Verdun, M. Guy Pratt, président des étudiants de l'Université de Montréal, M. Armand Messier, O.D., secrétaire de l'école d'Optométrie et Mme Messier, M. et Mme professeurs de l'école d'Optométrie Charlemagne Bourcier, O.D., et Mme Bourcier, M. Georges Monfette, O.D., et Mme Monfette. Le Collège des optométristes sera représenté par le Lt.-col. J.-A. Boivin, O.D., président honoraire, et Mme Boivin, M. Pierre Crevier, O.D., gouverneur, et Mme Crevier, M. J.-Raymond Marchand, O.D., gouverneur de la région de Québec, et Mme Marchand.

Communiste juif chassé du parti

Jérusalem, 17. (A.P.) — Le parti communiste israélien a chassé le tiers des membres de son comité central, sous le grief d'avoir pactisé avec les groupements extrémistes illégaux de l'ex-Irgoun et de l'ex-bande Stern.

tristesse, se faisait sentir une sorte de soulagement et une sorte d'espérance.

Renzo, à travers cette vaste scène de désolation, avait déjà fait une bonne partie de son chemin lorsque, étant encore assez loin d'une rue dans laquelle il devait tourner, il entendit, comme venant de là, un rumeur confuse où l'affreux tintement de sonnettes se faisait, comme à l'ordinaire, remarquer.

Arrivé au coin de la rue, qui était une des plus larges, il vit dans le milieu quatre chariots arrêtés, et là le même mouvement qui se voit dans un marché aux grains, lorsque chacun s'y porte, que l'on va et l'on vient, que les sacs y sont tour à tour chargés sur l'épauite et mis à bas par les porteurs. Des monatti, enroulés dans les maisons, d'autres en sortaient, portant sur leur dos un faix qu'ils allaient déposer sur l'un ou l'autre des chariots. Tandis qu'il se faisait entendre ce cri lugubre: "Hé, monatti!" et du milieu de ce triste remuement s'élevait une voix rauque et croassante qui répondait: "Tout à l'heure." Ou bien c'étaient des

La jeunesse allemande et ses erreurs d'éducation

Une fausse mentalité ne peut disparaître en un jour

Hambourg (A.P.) — Les jeunes Allemands ont grandement besoin d'éducation sexuelle a déclaré une éminente femme médecin après un séjour en Allemagne.

Le Dr Marie Stopes, auteur d'ouvrages sur l'éducation sexuelle en Angleterre, est venue à la "British Zone Review", organe officiel de la Commission de contrôle britannique.

Elle a dit qu'il y a trois fois plus de jeunes femmes en âge de se marier que de jeunes hommes en âge correspondant. "Ceux qui ont le cœur le bien public, écrit-elle, doivent s'occuper sérieusement de ces jeunes filles, qui, frustrées de leur espoir d'un mariage normal, penchent vers les situations irrégulières avec des hommes plus âgés ou déjà mariés. Le nombre de ces cas en Allemagne est aussi une constante tentation pour nos jeunes soldats."

"L'enseignement immoral des nazis est encore un danger selon son opinion. Elles passent tous les jours, comme on le leur a enseigné, que toute femme qui devient mère d'un enfant, même illégitime, rend service à l'Etat et ne peut pas être condamnée socialement.

L'industrie veut alléger la tâche de la ménagère

On consultera de plus en plus les femmes avant d'outiller leur cuisine

Chaque année, la ménagère canadienne passe en moyenne l'équivalent de 30 journées complètes dans sa cuisine.

Malheureusement, comme le révèle une récente enquête, ces 720 heures de travail près de l'évier, où s'effectuent l'apprent des aliments et le lavage de la vaisselle, sont inutilement harassantes parce qu'on emploie un équipement insuffisant ou mal approprié.

Au Canada, où le niveau d'existence est supérieur à celui de tout autre pays, il n'y a pas de raison, déclare l'Institut canadien de plomberie et de chauffage, pour que la tâche de chaque ménagère ne soit allégée par des accessoires modernes et efficaces.

Pour la plupart des maîtresses de maison, la cuisine est de toutes les pièces la plus affairée et la plus importante. Aussi convient-il de ne rien négliger pour y assurer le maximum de confort. La ménagère toujours très occupée, déclare l'Institut, un compagnon de travail que représente l'agencement d'un évier moderne, si efficace et si merveilleusement propre. Comme elle passe une si grande partie de son temps près de l'évier, il est normal qu'elle ait le dernier mot dans le choix du modèle.

On trouve aujourd'hui sur le marché une splendide variété d'agencements, et qui conviennent à toutes les exigences. Si l'on en juge par la demande actuelle, le modèle d'évier-meuble ou cabinet est le plus populaire de tous à cause de son espace d'emballage. On fabrique aujourd'hui ce modèle unipiece en fonte émaillée, en acier émaillé, en acier inoxydable et en monel.

L'évier-cabinet de 60 pouces pourvu d'une cuve et de deux surfaces d'égouttement est le plus vaste unipiece que produise l'industrie, déclare l'Institut. Un autre modèle, de 42 pouces, comprend une surface d'égouttement, à gauche ou à droite de la cuve.

Parmi les autres commodités mises à la disposition de la ménagère, mentionnons l'obturateur-tamis combiné qui bouche le fond de la cuve et permet d'y laver la vaisselle. Un autre modèle de coupe ou de panier, s'enlève aisément, se nettoie sous le robinet, puis on le remet en place.

L'Institut conseille de faire poser l'évier de façon à ce que sa bordure supérieure soit à 36 pouces du plancher, ce qui représente le niveau le plus commode pour la plupart des femmes.

Avant de commander un évier moderne et ses accessoires, il importe de songer à l'agencement des robinets. Certaines ménagères préfèrent deux robinets séparés, tandis qu'une autre s'accommodera mieux de deux robinets à embouchure commune. On peut aussi commander des robinets à embouchure lisse et d'un poil magnifique, mais le boyau d'arrosage du jardin ou le boyau de la machine à laver peut imposer

le choix d'un robinet à embouchure fileté. Il est bon d'y songer. En consultant la maîtresse de maison avant d'outiller la cuisine, on saura plus justement quels accessoires lui fournir du double point de vue de l'agrément et de l'efficacité.

marques de toutes celles qui en avaient coulé; il y avait dans cette douleur je ne sais quoi de calme et de profond qui indiquait une âme tout occupée à la sentir.

Mais ce n'était pas seulement ce que cette femme avait de remarquable en sa personne qui, au milieu de tant de misères, appelait si particulièrement sur elle la compassion et pour elle ravivait ce sentiment désormais lassé et épuisé de ses bras tendus. Elle tenait dans ses bras une petite fille d'environ neuf ans, morte, mais toute proprement ajustée, les cheveux finement partagés sur le front, pour vêtement une robe d'un parfait blanc, rien d'oublié, rien d'omis, comme si les mains qui avaient pris ce soin l'avaient parée pour une fête promise depuis longtemps et accordée à titre de récompense.

(A suivre)

LA MODE A LONDRES:

Lainages et tricots pour 1949

Finesse des jerseys et richesse des coloris inspirés de la lande écossaise en automne

Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur l'importance de la place occupée par les lainages dans les collections présentées par les grandes maisons de couture et les maisons de confection londonniennes, dit Victoria Chappell. Dans toutes, on trouve quelques-uns des plus beaux tissus des filatures du Yorkshire, d'Ecosse, et de l'ouest de l'Angleterre. Les acheteurs qui n'ont pu voir ces collections auront la possibilité d'examiner les nouveaux lainages à la Foire des Industries Britanniques de 1949.

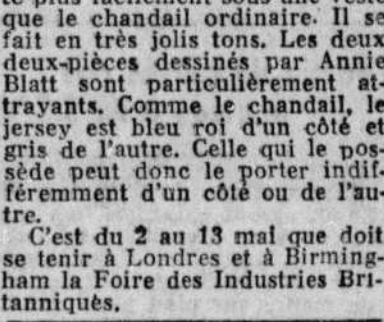
On ne verra pas nécessairement les modèles illustrés ici à la Foire des Industries Britanniques puisqu'ils sont déjà sur le marché. Ils permettent de se rendre compte quel aspect auront les tissus en question une fois qu'ils auront été confectionnés par des grands couturiers. On notera le jersey à rayures — blanches et mauves sur fond marron. Le corsage de la robe possède des manches qui descendent au-dessous du coude et qui sont ornées de manchettes en gés; le col est haut et la ceinture large. La robe-tailleur, qui est très populaire parmi les jeunes filles de moins de 20 ans, a une ligne plongeante et un col important. Une autre robe en jersey de la même maison montre l'effet très beau qu'on obtient avec ce tissu même quand le modèle est d'une coupe très simple. Le corsage ici est aussi simple que celui d'un chandail et son seul ornement est un genre de plissé en zig-zag à la taille.

LA FINESSE D'UNE TOILE D'ARAIGNEE

Le modèle tricoté à la main d'Annie Blatt, avec les bandes alternées de gris et de violet, est une laine d'une extrême finesse. C'est une laine fabriquée en Ecosse qui, la finesse d'une toile d'araignée, mais une toile d'araignée montée sur tulle et qui se porte sur une combinaison en taffetas. Tous ceux qui ont vu la lande écossaise vers la fin de l'après-midi au début de l'automne sauront ce qui a inspiré cette combinaison de couleurs. Le modèle très ajusté de Dorville en laine angora a une certaine fantaisie tout en ayant le caractère essentiellement pratique du chandail. L'égris comme une plume, il se porte plus facilement sous une veste que le chandail ordinaire. Il se fait en très jolis tons. Les deux deux-pièces dessinés par Annie Blatt sont particulièrement attrayants. Comme le chandail, le jersey est bleu ciel d'un côté et gris de l'autre, celle qui se porte fermement d'un côté ou de l'autre.

C'est du 2 au 13 mai que doit se tenir à Londres et à Birmingham la Foire des Industries Britanniques.

LA MODE DU JOUR



9164

Y a-t-il quelque chose de plus pratique dans une garde-robe qu'un deux-pièces? Pâle ou foncé, de crêpe uni ou imprimé, il sera très souvent de service.

Le patron No 9164 est offert pour les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. Le grandeur 36 requiert 4 verges et 5 huitièmes d'un tissu de 39 pouces de largeur.

A la S.O.C.

La réunion mensuelle de la Société des Ouvriers Catholiques (S.O.C.) de dimanche prochain, le 20 février sera remplacée par une visite organisée à la Grèche St-Paul, (Pour petits garçons) dirigée par les Sr. de la Méricorde, 1801 boulevard Gouin est.

Les membres et les amis de la S.O.C. sont invités à se rendre pour 2 h. 15 p.m. en prenant le tramway Sault no 24.

Des voleurs se sont introduits avec effraction, au cours de la nuit de mardi, dans une série d'établissements commerciaux situés au quatrième étage du numéro 4416, Saint-Laurent.

ils ont emporté des marchandises pour une valeur non encore déterminée, après avoir bouleversé les lieux. La police a reçu six plaintes à ce sujet, venant de Max Rosen, Styleur and Co., Rubenstein and Brothers, D. Singerman, Samuel et Samuel Clothing, ainsi que M. Fredette.

Si Votre Nez se Bouche

Gérez votre Sommeil FAITES CECI CETTE NUIT

Quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine agissent immédiatement pour dégager le nez — soulager la congestion momentanée. Alléger rapidement le mucus causé par le rhume de cerveau. Essayez-le.

VICKS VA-TRO-NOL

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

"Blonde ou brune" ou "père chrétien" ?

Q. — Je vais assez régulièrement à la salle Saint-Stanislas et je suis votre programme des conférences de mercredi soir. Je m'étonne qu'à votre conférence du mercredi 12 janvier 49, vous n'ayez pas marqué le début de l'année par une causerie sur le père de famille en tant que père chrétien, chargé d'élever des enfants dans la religion catholique. Ce point, capital, n'a pas l'air d'être au programme. L'année a recommencé avec "Sera-t-elle blonde ou brune?", ce qui, vous l'avez vu, n'est pas un sujet bien religieux! On trouve, au programme, des conférences comme "Le garçon préfère-t-il sa mère?", "Père et fils en affaires" et on ne voit pas, jusqu'à la fin de l'année, à quel moment vous allez vous intéresser au père en tant qu'éducateur chrétien.

Par ailleurs, j'apprécie hautement votre programme sur "Le père, cet aventurier"; on parle toujours des mères, mais nous, les hommes, on ne pense à nous que comme gagnepain. Il était temps de réhabiliter le père et son rôle dans l'Ecole des Parents, mais pourquoi, alors, une pareille omission?

R. — Cher ami ligueur, nous sommes heureux que vous ayez apprécié l'effort fait par l'Ecole des Parents pour faire prendre conscience aux pères de leur mission et nous sommes heureux aussi que vous suiviez nos conférences du mercredi soir. Mais, vous l'avez vu même, vous n'avez pu assister à toutes les causeries; c'est pourquoi, je pense, vous croyez que nous avons oublié le père en tant qu'éducateur religieux.

A la vérité, la première causerie de l'année, faite par le Père Régis, "La part de l'homme", traitait exactement de ce sujet. Le Père Régis avait jugé que "Le père, cet aventurier" est un architecte, un chef, mais surtout un chrétien, engagé dans une aventure éternelle: celle de la formation des citoyens de l'Eglise de Dieu.

Peut-être aussi la formation des citoyens de l'Eglise de Dieu, complet de l'année, car vous ne citez que quelques titres, alors qu'il y a une causerie par semaine. A vrai dire, aucune de nos conférences ne traitent essentiellement le sujet précis: "Le père chrétien doit élever ses enfants dans la religion catholique" parce que toutes les conférences en parlent. Il n'y a pas de causeries où la question ne soit sous-jacente; ce que soi-même "autoritaire ou camarade" ou "d'homme à homme" au premier trimestre, "christianisme, religion de femme" au deuxième trimestre, ou "chrétien à la maison et en ville" au troisième. Il n'est pas jusqu'à "Sera-t-elle blonde ou brune", dont vous parlez, où la question n'ait été envisagée, car s'il faut au jeune homme bien choisir sa fiancée, c'est en vue de l'aide qu'il trouvera en son épouse pour former des enfants chrétiens. Et dans: "Le chef-d'oeuvre de la femme, c'est le père", notre conférencier avait bien mis en valeur que tant que l'épouse n'a pas réussi à faire de son mari un père chrétien, dont l'avenir primordial est la formation chrétienne de ses enfants, elle n'a pas achevé son œuvre.

Vous nous reprochez de ne pas avoir traité ce sujet précis à la première conférence de 1949. Là encore il vous faudrait consulter le programme général de l'année: le premier trimestre est consacré au jeune homme: "Un jour il sera père". Au deuxième trimestre, nous voyons ce jeune homme fonder un foyer et au troisième nous le voyons aux prises avec la société. Vous comprendrez que s'il n'avait pas encore fondé un foyer en janvier, le futur père de famille ne pouvait agir, déjà, en tant que père chrétien.

Docteur et madame REMY

Toutes communications à se soucier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. L'Ecole des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une charte provinciale et son nom est légalement enregistré.

Le Canada au 3e rang pour le nombre de réfugiés reçus

Lake Success, 17 (C.P.) — L'organisme international de placement des réfugiés de guerre signale dans son dernier rapport que le Canada vient au 3e rang parmi les nations qui ont accepté le plus grand nombre de sans-patrie entre le 1er juillet 1947 et le 1er janvier cette année. La Grande-Bretagne vient en tête de la liste avec un accueil fait à 80,000 réfugiés et Israël la suit de près avec 75,000 immigrants de cette classe. Nous avons nous-même reçu 48,540 sans-patrie durant cette période de 18 mois.

La France nous suit de loin avec 24,000 réfugiés; la Belgique, les Etats-Unis et l'Argentine se disputent le rang suivant avec

chacun 21,000; puis ce sont l'Australie avec 15,000 et le Venezuela avec 11,000, laissant ainsi un total de 33,000 réfugiés pour tous les autres Etats qui en ont accueilli. L'organisme a reçu 1,021,000 demandes d'aide et de rapatriement, dont 875,000 furent acceptées. Il prend soin de 75,000 personnes. Parmi les groupes européens encore à rapatrier, on compte 131 Polonais, 122,000 Baltes, 98,000 Juifs et 78,000 Ukrainiens.

ALIMENT SAVOUREUX

DELICIEUX avec: Sandwiches, Hors-d'oeuvre, Salade de légumes, Tartines, Pommes de terre au four, Biscuits

VITAMINISE (A & D) vos autres aliments quotidiens.

TONIQUE INSURPASSE

L'huile naturelle dans laquelle baigne le foie est d'une saveur irréprochable, délectable. Une once par boîte de 3 onces. Nourriture ensoleillée pour BEBES et ADULTES

En vente chez les meilleurs épiciers Exigez la marque RHEAUME H. RHEAUME & FILS LTEE 456, avenue Mount Stephen, Montréal (Demandez notre dépliant avec recettes)

Feuilleton du "Devoir" LES FIANCÉS

par Alexandre MANZONI Traduit de l'italien par le marquis de MONT-GRAND, adapté par Clément SAINT-GERMAIN

112. (Suite) On n'entendait plus nulle part ni bruit de travaux ou de négoce journalier, ni roulement de voitures, ni propos de personnes circulant dans les rues; et il était bien rare que ce silence de mort fût interrompu autrement que par les chars funèbres à leur passage.

Les fiancés de Manzoni, (deux volumes) sont en vente à Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, à Montréal, au prix de \$2.50 (par la poste: \$2.65).

ENFIN LIBRE MAIS DESORMAIS AVEUGLE!



Paul Vatkin, 57 ans, est maintenant libre après avoir passé 13 ans de sa vie en prison et s'en retourne vers son logis de Grand Forks en Colombie-Canadienne. Autrefois membre de la secte fanatique de Doukhobors intitulée "les Fils de la Liberté", Vatkin avait été condamné en 1936 à la déportation à vie pour avoir tenté de mettre le feu à un pont de Vernon en cette province. Si on s'est décidé à le libérer c'est parce qu'il est maintenant perclus de rhumatismes et aveugle depuis six mois. (Photo C.P.)

AU SENAT

L'unanimité est faite sur l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération

Le principe est admis par tous — L'on pourra cependant assister à un débat lorsqu'on en viendra à la résolution consécutive au bill — La margarine — La réforme du Sénat

Ottawa, 17 (D.N.C.) — L'unanimité semble faite, au Sénat, sur l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Mais tout indique qu'un débat analogue à celui qui se déroule présentement aux Communes s'amorcera à la Chambre haute lorsqu'on en viendra à la résolution consécutive au bill.

Le débat qui s'est ouvert au Sénat, mardi après-midi, portait sur le projet de loi ratifiant les conditions de l'accord signé entre le Canada et Terre-Neuve le 11 décembre. Les 6 orateurs qui y ont pris part, y compris le leader conservateur, l'hon. John-T. Haig, se sont tous déclarés favorables à l'idée d'annexer Terre-Neuve et d'approuver le bill mis à l'étude.

Mais le sénateur Haig a clairement donné à entendre que, s'il recommandait l'unanimité du Sénat sur le bill, on pouvait s'attendre à des divergences d'opinion sur la résolution qui suivra.

Le débat d'hier a aussi été, pour quelques-uns, l'occasion de nier que quelqu'un d'eux eût été nommé à la Chambre haute à la condition de s'engager à soutenir un projet de réforme du Sénat.

C'est l'hon. A.-B. Copp, libéral du Nouveau-Brunswick, qui a présenté le bill au Sénat. A part lui et le sénateur Haig, les sénateurs suivants, tous libéraux, ont pris part au débat: les hon. J.-W. de B. Farris, de Vancouver; W. D. Euler, d'Ontario; Léon Mercier-Gouin, de Montréal; J.-J. Kinley, de Nouvelle-Écosse. C'est l'hon. Neil McLean, libéral du Nouveau-Brunswick, qui a ajourné le débat.

En proposant la seconde lecture du bill, le sénateur Copp souligne l'importance historique de l'événement. Il y voit l'avantage du Canada entier aussi bien que celui de la nouvelle province. Cela complète l'unité géographique du pays et donne sa physionomie définitive à la nation canadienne. C'est la réalisation d'un espoir formulé par les Pères de la Confédération.

Le sénateur Haig Le sénateur Haig espère que le bill sera adopté à l'unanimité par le Sénat. En principe du moins, personne ne devrait avoir d'objection à l'annexion de Terre-Neuve, bien que des différences d'opinion puissent surgir sur les clauses particulières de l'accord.

Advertisement for Cigarettes Sweet Caporal, featuring a portrait of a soldier and the text 'CIGARETTES SWEET CAPORAL' and 'FRAICHEUR INTACTE'.

Le leader de l'opposition croit que ceux des Terre-neuviens qui s'opposent à la Confédération se trompent et qu'ils jouiront d'une plus grande souveraineté dans le cadre de la Confédération canadienne que dans leur condition actuelle. Au nom du parti conservateur, il souhaite la bienvenue aux Terre-neuviens, espérant qu'ils deviendront Canadiens de tout leur cœur.

Puis, en terminant, M. Haig dit que si l'annexion de Terre-Neuve soulève quelque point d'ordre juridique et constitutionnel, il conviendrait d'en discuter lorsque le Sénat serait saisi de la résolution modifiant la clause de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord relative à l'annexion de Terre-Neuve.

La margarine Le sénateur Farris veut ajouter un mot au nom des Canadiens de l'Ouest, pour que l'expression de bienvenue à Terre-Neuve soit unanime de la part des Canadiens, de l'Atlantique au Pacifique.

A propos de la margarine, M. Farris s'oppose à la thèse conservatrice qui voit un danger sérieux précédent dans la clause de l'accord Terre-Neuve-Canada qui porte sur ce succédané du beurre. Car ce ne pourrait être un précédent que si le Canada avait de nouveau l'occasion d'annexer une province, et ce cas ne semble pas devoir se présenter de nouveau.

Provinces Au sujet de l'opinion voulant que les provinces soient consultées sur le projet d'annexer Terre-Neuve, le sénateur de Vancouver exprime l'opinion que les provinces sont suffisamment représentées par leurs sénateurs et députés dans les deux Chambres du Parlement fédéral pour faire entendre leurs voix sans qu'il soit nécessaire de consulter chacune d'elles en particulier. Autrement, ajoute-t-il, il aurait fallu les inviter à participer dès le début aux conférences d'Ottawa avec la délégation de Terre-Neuve. M. Farris approuve entièrement la procédure qui a été suivie et juge que ce serait une chose incroyable que d'amender la constitution sans consulter les provinces s'il s'agissait des droits de la langue, de la religion ou des minorités, mais ne croit pas cette procédure nécessaire pour l'annexion de la nouvelle province.

Le sénateur Euler parla ensuite au nom des provinces centrales du pays. Il accueille Terre-Neuve avec cordialité et se dit satisfait des conditions d'admission qui sont faites à la nouvelle province.

La réforme du Sénat Puis, faisant allusion à ce qui s'est dit l'autre jour aux Communes au sujet de la réforme du Sénat, il nie formellement qu'aucun sénateur n'ait été nommé par Mackenzie King à la condition de s'engager à appuyer un projet de réforme du Sénat. "Je suis un homme libre", clame-t-il, ajoutant que cette "indépendance complète" est le cas de tous les sénateurs libéraux.

"Cela s'applique à tous les sénateurs", d'interjeter l'hon. W. M. Aseltine, progressiste-conservateur de la Saskatchewan. M. Gouin parle dans le même sens que M. Euler. Il dit être entré au Sénat en homme libre. Il n'aurait jamais accepté d'être nommé sénateur si on avait voulu lui imposer une condition, et il continue de se prononcer en toute liberté sur les mesures qui sont soumises à la Chambre haute.

Le sénateur Gouin Le sénateur Gouin trouve que les conditions d'admission de Terre-Neuve sont justes et équitables pour les deux parties en cause. Cela parachève l'oeuvre des Pères de la Confédération et il croit que les Canadiens sont à peu près tous unanimes sur ce point. Il se rend compte que le

Nominations diplomatiques

Ottawa, 17 (D.N.C.) — Le ministre des Affaires extérieures a annoncé les nominations suivantes:

M. Jules Léger, premier secrétaire au Haut Commissariat du Canada à Londres a été mis en disponibilité par le Ministère afin de pouvoir faire partie du secrétariat du Premier ministre.

M. Saul F. Rae, chef de la Division de l'information du Ministère est nommé premier secrétaire au Haut Commissariat du Canada à Londres.

M. Allan C. Anderson, chef adjoint de la Division de l'information, est nommé chef de la même division par intérim.

M. Paul-A. Beaulieu, C.R., deuxième secrétaire à l'Ambassade du Canada à Paris, a été nommé consul à Boston (Massachusetts). La circonscription du consulat comprend les États du Maine, du Massachusetts, du New-Hampshire, du Rhode-Island et du Vermont. M. Beaulieu prêtera son concours à M. T. F. M. Newton, qui est chargé du Consulat du Canada à Boston.

Des notices biographiques sont jointes au présent communiqué.

Croisade eucharistique

La Société du Bon Parler français inaugurera, dimanche soir prochain, à St-Jean d'Iberville, sa 26ième croisade linguistique dans la province. La manifestation se déroulera dans le cadre de la paroisse catholique de cette ville. M. le maire et député Alcide Côté présidera la soirée.

Le conférencier, M. Jules Massé, démontrera la valeur économique de notre langue au sein des minorités françaises au Canada et spécialement dans le Québec. Il sera présenté par Me Stanislas Poulin et remercié par le supérieur du séminaire, M. le chanoine Emilien Frénette.

Le président général du B.B.F. remettra des décorations académiques à ces deux personnalités de St-Jean.

Le programme musical a été confié à l'Orphéon de St-Jean, dont le directeur est M. L.-Omer Perrier, chevalier du B.P.F. Il y aura aussi concours de diction entre les écoles de la ville. MM. Jean-Paul Ménard et Toussaint Simard, propagandistes, dirigeront le programme de la soirée. L'entrée est libre.

Partie de cartes des anciens à l'E.S.S.V.

Les anciens de St-Viateur-St-Louis, auront une autre fois l'occasion de se rencontrer à l'occasion de la partie de cartes que leur comité d'organisation vient de mettre sur pied pour mardi, le 22 février, à 8 h. 15 p. m., à l'école supérieure St-Viateur, 7315 rue de Lanaudière. Cette association des anciens connaît cette année un organisme qui ne manque pas de plaire à tous les membres. Le journal Le Rayon des étudiants de l'E.S.S.V., que tous les anciens ont intimement connu, prête son nom aux anciens. En téléphonant à GR. 5983 pour vérifications, les anciens qui n'ont pas reçu le premier numéro, pourront faire rajouter leurs noms sur la liste et auront l'avantage de recevoir ce journal. Plus que jamais les individus exercent leur influence en collectivité; les comités religieux, social, culturel, visites industrielles, sportif, fournissent aux anciens de St-Louis-St-Viateur, une magnifique occasion de travailler en collaboration. Appelez à GR. 5983 pour votre inscription annuelle.

Thetford-les-Mines aura sa taxe de vente

Québec, 17 (D.N.C.) — La ville de Thetford-les-Mines a obtenu hier, au comité des bills privés, le pouvoir d'imposer une taxe de vente. Par contre, les autorités municipales de Black-Lake, une ville contiguë, n'ont pu obtenir le même privilège.

M. Tancrede Labbé, ministre d'Etat et député de Mégantic à l'Assemblée législative, s'est cependant engagé à présenter l'an prochain, si la ville de Black-Lake veut encore de cette taxe de vente, un bill dans ce sens à la Législature.

Le comité a aussi adopté les bills des villes de Hull et de Ville St-Laurent et Hull voulait obtenir le droit de payer une allocation de dépense au maire et aux échevins.

Le comité a décidé que la ville pourra le faire, en autant que ces nouvelles allocations — le maire et les échevins de Hull reçoivent déjà un traitement — seront approuvées par les propriétaires. Ville St-Laurent a obtenu de légaliser la prise de possession par la ville de certains terrains que les autorités municipales ont achetés.

souvernement de la province de Québec a dénoncé l'accord en alléguant que cela imposait à la province de Québec, sans la consulter, un trop lourd fardeau financier. Mais M. Gouin se dit convaincu que la province de Québec oubliera tout cela pour se rendre compte que Terre-Neuve est essentielle à notre défense et à la mise en oeuvre du pacte de l'Atlantique-Nord. Le sénateur Kinley insiste, lui aussi, sur l'importance du Sénat et en se disant heureux de l'Union de Terre-Neuve et du Canada. Il fit un tableau des relations qu'entretiennent depuis toujours les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse et ceux de Terre-Neuve.

M. Roger Nadeau nous entretient d'un nouveau service: "SIMIS"

Détails sur le fonctionnement du "Service d'information de Montréal" — L'oeuvre d'un jeune homme de 25 ans

Il existe une compagnie à Montréal comme on n'en trouve pas de semblable dans le monde, ailleurs qu'à Paris et à Washington: il s'agit de SIMIS. C'est un nom bilingue, que certains trouveront un peu rocooco, mais qui représente une organisation dont on dit le plus grand bien. Nous voulons parler du "Service d'information de Montréal". SIMIS est une création originale à cause des services particuliers qu'il assure pouvoir rendre au public et parce qu'il s'agit de la réalisation d'un jeune homme de 25 ans. On ne peut, en effet, cacher son étonnement de voir comment celui-ci, M. Roger Nadeau, a réussi à mettre sur pied, en l'espace de 9 mois, un service de renseignements aussi bien monté que le sien.

Car nous sommes en présence d'une organisation qui a réponse à tout. S'il prenait fantaisie au lecteur de savoir quelles sont les formalités à suivre pour aller à Kamchatka? depuis quand la compagnie X a augmenté le prix de ses réfrigérateurs? comment l'on fait cuire une bouillabaisse? quelle école fréquentent les enfants de Bing Crosby? ou bien, tout simplement, à quelle date le beau-frère de Madame Z s'est remarqué et avec qui?... il n'aurait qu'à consulter SIMIS.

Encore s'agit-il là d'exemples un peu spéciaux. Mais il arrive que dans la pratique courante des affaires aussi bien qu'à la maison, le besoin se fait sentir souvent de connaître la réponse à telle ou telle question — qu'elle soit d'ordre financier, culinaire ou simplement personnel: Donner rapidement et avec certitude la réponse à ces questions, telle est la raison d'être de SIMIS. Pour satisfaire ses centaines de clients, M. Nadeau a élaboré un système fort efficace dans la recherche des bonnes réponses. D'abord, il a compilé des milliers de dossiers sur les questions les plus diverses; si la réponse que l'on cherche est contenue dans l'un de ces dossiers, on la dénichera en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire. Mais si elle ne s'y trouvait pas — ce qui arrive — le directeur de SIMIS met en marche ses nombreux collaborateurs, des experts chacun dans leurs domaines: de sorte qu'infailliblement, ou presque, M. Nadeau a réponse à tout.

Le domaine de l'information est illimité: votre service d'information l'est-il dans la même mesure, avons-nous demandé à M. Nadeau? "Mais oui, sans doute, répond-il, pourvu que je ne sois jamais forcé de transgresser la loi"... Là-dessus, il nous lance son prospectus:

Pas nécessaire d'être lettré

Jusqu'ici, il fallait savoir lire et écrire lisiblement pour être éligible à la fonction de maire ou d'échevin dans les villes de la province de Québec. Mardi, la Législature faisait disparaître cette prudente exigence, par un amendement à la loi des cités et villes.

Mais il y a déjà assez longtemps que cette prescription est disparue de la charte montréalaise. En fait, la connaissance élémentaire de l'alphabet et de l'écriture n'est plus indispensable pour être élu à l'hôtel de ville, et cela depuis 1937.

On suppose charitablement que tous les candidats à la mairie et à l'échevinage ont au moins passé par la petite école, et en ont gardé quelque souvenir...

On relève dans le prospectus, que SIMIS fait la vérification des registres publics et donne à ses clients tous les renseignements officiels sur le nom de propriétaires, sur les licences, les permis, les incorporations, les faillites, etc. SIMIS donne les noms et les adresses correspondant à un numéro de téléphone, maintient un service d'acheteurs, se tient au courant des nouvelles nationales et internationales, tient à jour les décisions judiciaires, etc., etc.

Ce même organisme opère un bureau de collection, s'occupe d'enquêtes, vérifie les références, fait du pistage, rapporte les assemblées, sert d'intermédiaire dans toutes les occasions, organise des banquets ou n'importe quelle réunion, prépare des voyages, engage des musiciens ou des orchestres, etc., etc., etc.

Londres dépensera 10 pour cent de plus pour son armée

Surtout à en moderniser l'équipement — Il est aussi rumeur du transfert de quelques usines anglaises de guerre en Australie — Les projets de Canberra

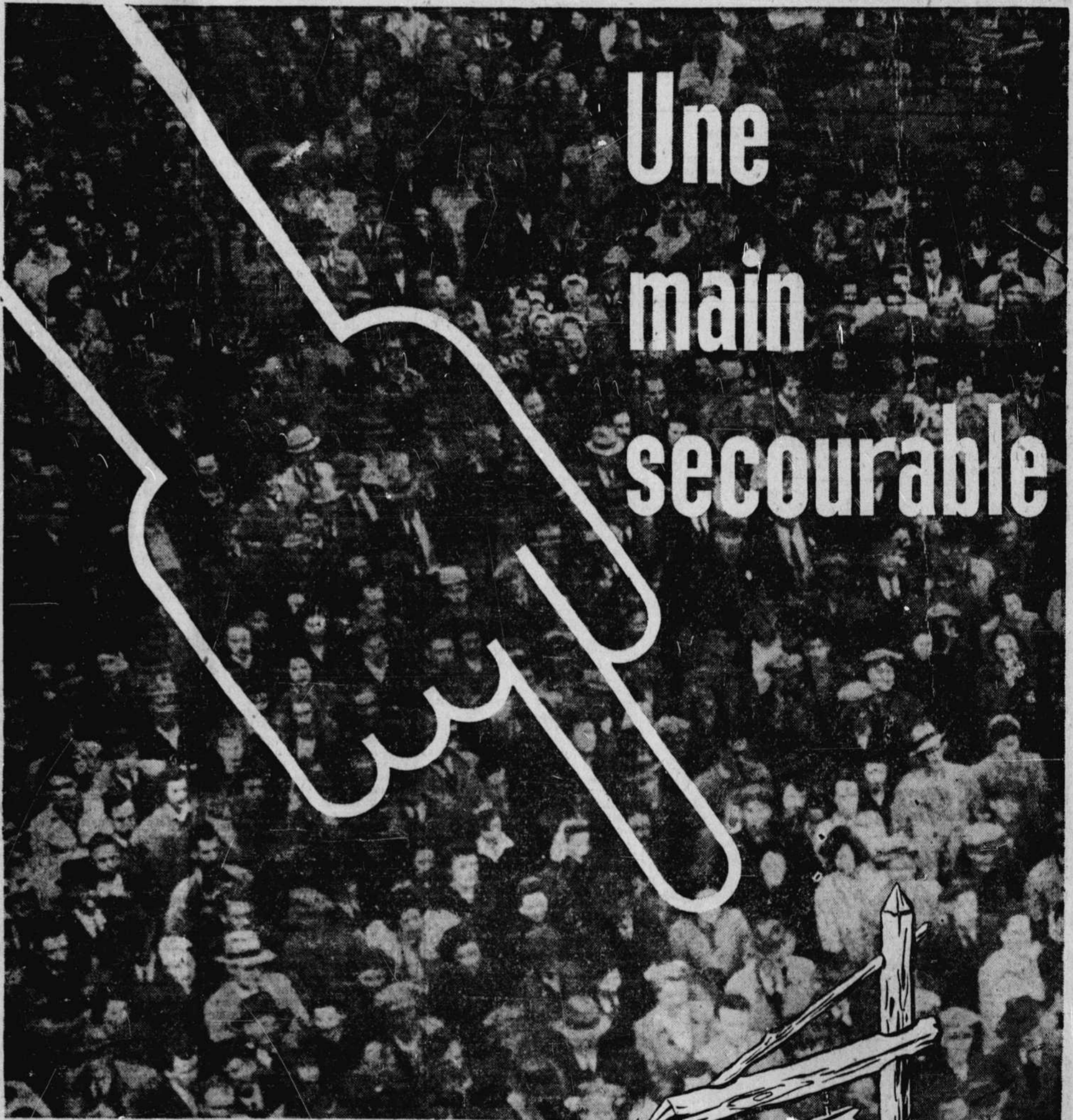
Londres, 17 (A.P.) — Dans un Livre Blanc publié mardi, la Grande-Bretagne a annoncé qu'elle se propose d'accroître de 10 p.c. son budget militaire du prochain exercice fiscal, le portant ainsi à \$3,039,440,000. Si une partie de cette hausse sera versée en supplément de solde aux membres des trois principales armées, la plus grande part de beaucoup sera toutefois consacrée à l'achat d'un équipement plus neuf et plus complet. On verra par exemple à pourvoir la R.A.F. des modèles les plus récents d'avions de combat à réaction. La même modernisation s'étendra aux corps de chars d'assaut ainsi qu'aux services militaires de radar et de radio. Le même Livre Blanc signale que 174,000 conscrits seront appelés sous les armes durant les 12 prochains mois. La publication de ce document officiel coïncide avec le rejet virtuel par le Sénat américain de la clause d'aide militaire automatique dans le pacte proposé de l'Atlantique-Nord.

devenir l'arsenal du Royaume-Uni dans le Pacifique. Le ministre britannique de la Défense nie toutefois qu'il soit sérieusement question du transfert en Australie des principales industries anglaises de guerre. Canberra avait fait savoir au début de la semaine qu'il se propose de construire sous terre un vaste système d'usines à l'abri des bombardements atomiques et ajoutait qu'il était question d'y transporter quelques-unes des industries de guerre et des laboratoires de recherches scientifiques militaires de la Grande-Bretagne. On se proposait à cette fin de détourner le cours de la rivière Snowy pour y ériger une série de centrales électriques, de sorte que les usines australiennes de munitions n'auraient plus besoin d'être situées près de la côte par laquelle leur parvient leur combustible actuel, le charbon.

La guerre au diabète

Peu de maladies chroniques offrent des chances plus étonnantes de soulagement et de retour à la vie normale que le diabète. Pour vivre une vie normale, heureuse, le diabétique moyen n'a qu'à bien connaître son état et à coopérer fidèlement avec son médecin.

Une main secourable



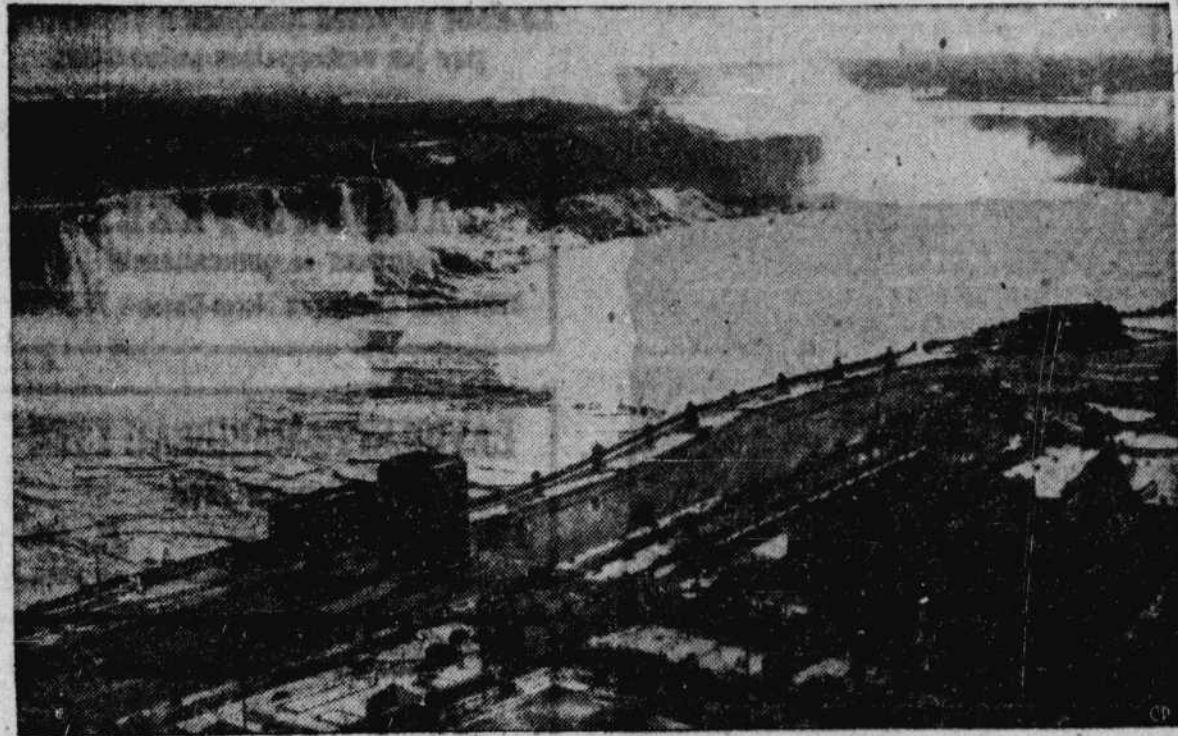
Le soleil et l'air pur sont les rois de la vie humaine, des facteurs de bonne santé. Dans la métropole, il est, entre autres, des milliers de petits garçons et de petites filles menacés par la peste blanche. Aidez la FÉDÉRATION à leur fournir le moyen de refaire leurs forces, pendant les vacances, afin qu'ils puissent mieux résister au terrible

Réau. C'est une question de charité chrétienne et de civisme, c'est-à-dire d'intérêt bien compris, puisque demain sera ce que seront les enfants d'aujourd'hui. Plus la population s'accroît et plus la vie est chère, plus les besoins sont grands. Cette année, donnez davantage.

Advertisement for the 'Partageons' campaign, featuring the text 'OBJECTIF: \$1,150,000', 'Dates de la campagne: du 13 au 24 février', and 'de la FÉDÉRATION DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES'.

Tourisme et voyages

LE PONT DE GLACE DES CHUTES NIAGARA



L'hiver s'y est pris un mois plus tard cette année que selon sa coutume; mais le pont de glace n'en est pas moins formé depuis quelques jours sur les chutes Niagara. Voici au centre la chute américaine et à l'extrême-droite la chute canadienne du Fer-à-cheval ou plutôt les aras de glace qui ont pris la place de l'eau giclante. Attention à la fonte. On sait qu'un semblable pont de glace a fait sombrer en 1938 dans la rivière Niagara le célèbre pont international dit "pont des amoureux". (Photo C.P.)

Même tardive, la saison de ski sera belle dans les Laurentides

La couche de neige y est maintenant suffisante et solide — Avantage pour les hôteliers d'être francs envers la clientèle — Tournée de l'inspecteur Fortier — Progrès récents de divers hôtels

La Laurentian Resorts Association, dans son dernier communiqué, signale que la couche de neige est maintenant suffisante dans la région des Laurentides, au nord de Montréal, où elle atteint une épaisseur moyenne de 32 pouces. Tous les monte-pentes sont en fonctionnement constant; et les administrateurs d'hôtels de la région bénissent encore, dit-on, les pluies de fin décembre qui ont fourni la croûte nécessaire pour maintenir la neige en place et permettre une longue saison de ski.

La L.R.A. félicite au passage les hôteliers qui ont eu le courage de faire connaître, au moment des fêtes de fin d'année, au public montrealais qui s'informait, la véritable situation des pistes, même au risque d'y perdre des clients en perspective. Elle assure que ceux qui en ont agi ainsi n'ont pas eu à le regretter, car ils ont quand même trouvé à remplir leurs suberges.

On nous rappelle encore qu'en plus de tous les observateurs positifs sur place, un agent du ministère provincial des Terres et forêts, l'inspecteur Paul Fortier fera cet hiver une ronde hebdomadaire de la région pour vérifier les rapports transmis ici et là sur l'état des pistes.

Les rapports réunis par le bureau de l'inspecteur et distribués quatre fois la semaine sont largement diffusés au Canada comme aux États-Unis, grâce par exemple aux services télégraphiques particuliers de compagnies comme Colonial Airlines, North-east Airlines, Air-Canada et la chaîne d'hôtels Cardy.

Et voici maintenant quelques notes éparpillées sur les améliorations apportées par divers hôtels à leurs services ou leurs constructions, au bénéfice des skieurs.

Le Chanteclair possède un nouveau "snack-bar" et une hutte adjointe d'accueil nommée "Au Coq Blanc", au bas de leurs pistes de ski et tout près du point de départ des monte-pentes à câble et à fer-en-T. Frank Scofield et Guy Normandin y exercent une certaine gamme de services et filles de McGill College, qui suivent les cours annuels de l'école locale de ski...

L'Alpine Inn a agrandi sa salle à dîner et augmenté le nombre des fenêtres de sa façade permettant de regarder la rivière voisine, en direction du célèbre terrain de course du Mont Baldy...

Sun Valley Farm s'est pourvu d'un autre monte-pente à câble. La situation de cette suberge au centre d'un réseau de pistes de ski en fait un point d'arrêt tout naturel pour les sportifs, s'adonnant au "cross-country"...

La Sapinière qui a déjà servi d'hôte aux tournois de classification de la Zone laurentienne doit encore être la scène des championnats provinciaux fé-

minis de descente et de slalom en mars... Jasper-en-Québec, la cuvette à neige" des Laurentides, connaît une saison prospère grâce à son nouveau monte-pente combiné à chaise et fer-en-T d'une longueur de 4,000 pieds. L'équipe française de ski y est attendue aujourd'hui même, 17 février. On verra donc courir dans le Kandahar et d'autres fameuses courses des athlètes renommés comme James Couettel, champion olympique au slalom et au combiné, Claude Tenz, champion du ski de France, Louis Blanc, célèbre coureur de descente, et Henri Aurelier. Ce groupe de skieurs a remporté sept des dix principaux concours européens durant la dernière décade...

Pour terminer, disons que tous les centres d'hôtellerie et de sport situés au sud de Ste-Agathe rapportent que le réseau de piste environnant chaque suberge a été complètement nettoyé et balisé à neuf. La fameuse piste Feuille d'Erable, qui va de Mont-Tremblant à Shawbridge, est dans le meilleur état et maintiendra sûrement sa popularité comme boulevard du ski dans les Laurentides.

Le vicomte Alexander sait se souvenir

Camp Fortune, Qué., 17 (C.P.) — Nôtre gouverneur-général, Lord Alexander, a créé un mystère autour de lui l'autre jour en quittant brusquement une réunion de skieurs avec une boîte de fortes dimensions sous le bras. Mais le gardien de Camp Fortune, William Brennan, a promptement dissipé toute surprise en expliquant que le vicomte était venu en ski lui apporter un cruchon de sirop d'érable récolté sur les terrains de Rideau Hall, en remerciements pour la courtoise façon dont on l'avait reçu à cet endroit la veille, après d'épuisantes glissades.

Entrée rendue moins facile des étrangers en France

(S.F.I.) — Un arrêté du ministre de l'Intérieur publié au Journal officiel abroge la réglementation en vigueur depuis le 19 juillet 1946 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers sur le territoire métropolitain français.

Cet arrêté dispose notamment que les ressortissants des États ayant conclu avec la France un accord de réciprocité pour la suppression du visa se seront plus dispensés de ce visa que pour les séjours ne dépassant pas trois mois. Aucune limitation de la durée du séjour n'était précédemment imposée.

D'autre part ne bénéficieront plus de la dispense de visa ceux des étrangers qui ont fait l'objet, à l'occasion d'un précédent séjour, d'une décision d'expulsion ou de retrait de la carte de séjour portant interdiction de résider en France.

Marseille-Mulhouse en 130 minutes

(S.F.I.) — De nouveaux services aériens d'Air-France reliant Marseille à Mulhouse-Eble en 130 minutes, viennent d'être mis en service.

Des correspondances directes permettent aux passagers en provenance d'Afrique du Nord d'atteindre l'Alsace dans la journée. En outre une correspondance par fer a été établie entre Mulhouse et Strasbourg.

La France a reçu en 1948 deux millions de visiteurs

M. Ingrand, haut commissaire au tourisme, a donné à Divonne-les-Bains une conférence d'information sur l'application du plan Marshall au tourisme français. Il a souligné l'importance des résultats de la saison dernière: deux millions d'étrangers sont venus en France et ont rapporté 420 millions de dollars en devises.

Auberges de second ordre qui n'auraient pas dû subsister

Danger pour notre industrie touristique que signale un ministre ontarien — Réflexions utiles pour toutes les provinces — Les conditions du succès en hôtellerie

Le ministre ontarien du tourisme, des transports et de la publicité, M. Louis-Philippe Cecilie, a prononcé récemment à l'égard d'une certaine classe d'hôteliers canadiens des propos que nous n'avons pas encore vu relever malgré leur sévérité. Est-ce à dire qu'ils portaient tous à juste adresse?...ou, peut-être plus simplement et plus honnêtement, que tous les hôteliers de notre pays n'en ont pas été avisés, de sorte qu'ils ne peuvent encore savoir si ces propos s'appliquent ou non à leur cas? En tout état de cause, nous rapporterons les paroles du ministre ontarien avant de leur donner un bref commentaire; et nous aiderons ainsi, espérons-le, à servir aussi bien la cause des aubergistes qui n'ont aucun reproche à s'adresser que celle du tourisme bien entendu, celui qui profite autant à l'étranger en visite chez nous qu'à nous-mêmes qui le recevons.

M. Cecilie a déclaré tout net que l'Ontario a peut-être connu depuis quelques années une trop grande prospérité touristique pour son propre bien. Il juge que le flot de touristes américains qui s'est déversé depuis la fin de la guerre sur sa province lui a plutôt rendu un mauvais service en permettant la survivance d'établissements hôteliers de second et de troisième ordre "qui n'ont aucun droit de continuer à fonctionner comme ils le font".

Le ministre en question s'adressait seulement aux aubergistes de sa province; mais il est difficile de ne tenter d'appliquer au reste du pays son étalon de comparaison. Nous ignorons la situation des autres provinces; mais nous voudrions bien qu'on n'ait jamais lieu de nous appliquer un tel jugement. Ce n'est sans doute pas qu'il n'existe chez nous aussi des auberges présentant plus d'un défaut; mais nous pensons que la tendance générale veuille à assurer le meilleur service possible partout. Il existe des associations d'hôteliers nombreuses et fortes dans le Québec; et il est certain qu'elles se tiennent au courant de tout progrès comme de toute critique. Du moins nous l'espérons... Mais, comme il est bon de ne jamais ralentir son zèle, un rappel de quelques vérités peut servir de temps à autre.

C'est pourquoi nous nous permettons d'exposer très simplement quelques conditions qui nous paraissent essentielles pour le succès de toute entreprise d'hôtellerie, dans notre province comme dans les autres. Nous parlons en cela du point de vue du client que nous sommes nous-mêmes à l'occasion. Il est facile de résumer ces conditions de succès: bas prix, accès facile, service complet et courtois, hygiène et sécurité; il est un peu moins facile de les réaliser, un peu moins courant de les trouver toutes réunies. Pourtant, toutes sont indispensables. La question de facilité d'accès n'est généralement plus un problème maintenant. Celle des prix a pu laisser à désirer au moment surtout de la fin de la guerre; elle pourra s'améliorer avec un pouvoir d'achat maintenu et une plus longue baisse du coût moyen de la vie. Mais le prix n'est pas un obstacle si le service et l'hygiène sont garantis. Les aubergistes trop "chérants" qui se sont vu ces dernières années désertés par la clientèle peuvent se dire que leur faute consistait surtout à ne pas assurer un service suffisamment court, complet, hygiénique et sûr en échange des prix exigés. Le mot d'ordre doit donc être pour nous: Maintenir le service.

Adrien ROBITAILLE

"Tous les chemins mènent en France"

(S.F.I.) — Pour présenter de par le monde, toutes les joies que peut offrir la France aux étrangers friands de repos et de distractions, le commissariat au tourisme vient de faire réaliser par les actualités françaises un court film documentaire: "Tous les chemins mènent en France".

Cette fresque — bien commentée par Philippe Este — est rapide à souhait. Elle permet au spectateur de filer le long des côtes d'Azur et d'Argent, de passer par la Bretagne aux mille pardons, de s'arrêter dans Menton couvert de citron ou à Chamonix, station d'hiver et d'été.

Tous les chemins mènent en France. Bien sûr. Mais le commissariat au tourisme et les réalisateurs de ce sympathique petit film ont fort bien montré que ces chemins étaient tous différents. Mieux: qu'ils avaient tous leur personnalité propre.

Double croisière à Nassau en mars

(C.N.R.) — M. Victor E. Eke, gérant du service des voyageurs de la Canadian National Steamships, annonce que le "Canadian Cruiser" et le "Canadian Challenger" partiront de Halifax les 14 et 28 mars prochains pour une croisière spéciale de quelques semaines à Nassau, la Jamaïque et Trinidad ou la Guyanne anglaise. Ces navires sont actuellement en voyage à Nassau et à la Jamaïque.

missariat au tourisme et les réalisateurs de ce sympathique petit film ont fort bien montré que ces chemins étaient tous différents. Mieux: qu'ils avaient tous leur personnalité propre.



Tout le Canada avait d'abord pu croire au début du présent hiver que celui-ci ferait plein contraste avec les précédents par suite de chutes extrêmement rares et faibles de neige. Mais la température s'est largement rattrapée depuis. Si la région de Montréal et le Québec ne sont toutefois pas ensevelis sous la neige, par contre les provinces de l'Ouest ont été plus généreusement servies, comme on le voit par cette photo d'une église de Stewart, en Colombie-Canadienne; mais toutes les parties du pays ont pu offrir aux amateurs de parfaites conditions pour le sport d'hiver. (Photo C.P.)

Un avis fédéral aux chasseurs sur les oiseaux en entrepôt

Il est interdit dans le Québec de garder ainsi son gibier d'eau après le 31 mars — La Gendarmerie royale a droit de visiter les entrepôts à cette fin

Le ministère fédéral des mines et ressources naturelles attire l'attention des chasseurs du Canada, qui ont réussi à tuer des canards et des oies de façon légale, l'autome dernier, sur les dispositions de l'article 10 des règlements relatifs aux oiseaux migrateurs. L'article, intitulé: "Possession en temps prohibé", régit la limite de temps pendant lequel on peut, après la clôture de la saison de chasse, garder en sa possession les oiseaux, licitement tués. La limite de temps varie dans les différentes parties du pays.

Dans la province de Québec, il est illégal après le 31 mars 1949 d'avoir en sa possession des oiseaux migrateurs considérés comme gibier (ce qui est dans sa propre maison, dans une case d'entrepôt frigorifique, ou ailleurs).

Vieille cité typique d'Angleterre

(Par Elizabeth Richmond, du Bureau d'Information du Royaume-Uni)

La vieille ville d'Exeter, chef-lieu du comté de Devonshire, s'élève sur les bords de la rivière Exe, entourée de collines aux contours adoucis et de champs dont le sol, d'une teinte rougeâtre foncé, est sillonné de sentiers étroits et encaissés. Exeter a subi plus de sièges que toute autre ville d'Angleterre, et, depuis les temps les plus reculés, ses habitants manifestent un attachement très prononcé pour leur indépendance. Ils ne tardent guère à rappeler au visiteur que Guillaume le Conquérant lui-même, qui vainquit les Saxons, ne put venir à bout de la population d'Exeter, avec laquelle il dut s'entendre à l'amiable en 1068.

Quelques années plus tôt, le neveu de Guillaume, c'est-à-dire l'évêque Guillaume Warelwast, commença à rebâtir la grande cathédrale qui s'élève sur une colline, édifice imposant qui domine la campagne environnante; on aperçoit à des milles de distance les deux tours jumelles

des considérables ont été impo-

La Gendarmerie à cheval du Canada, qui est chargée de la mise à exécution des règlements relatifs aux oiseaux migrateurs, est autorisée à examiner les cases d'entrepôt frigorifique dans lesquelles elle soupçonne que des oiseaux migrateurs sont conservés de façon illégale, et à saisir les oiseaux migrateurs considérés comme gibier qu'elle trouve dans ces cases après l'expiration de la limite de temps indiquée. Les propriétaires de tels oiseaux sont passibles d'être traduits devant les tribunaux. En 1948, on a intenté des poursuites contre un bon nombre de propriétaires de cases, par tout le Canada, pour possession illégale d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier, les oiseaux ont été confisqués et des amen-

Des considérables ont été impo-

ges le prieuré de Saint-Nicolas, où l'on remarque une crypte normande, une salle et une cuisine moyennageuses. Exmouth, sur la côte, se trouve à dix milles d'Exeter. La grève, très belle, y est bordée de falaises couleur de terre cuite, d'un bel effet sur le ciel bleu sombre. Exmouth est le "Paradis des enfants", à cause des beaux terrains de jeux aménagés sur la grève et où les enfants peuvent pêcher la crevette et le crabe parmi les rochers et les marais. Exmouth compte en outre un cercle aquatique, situé près d'Exmouth et très fréquenté. L'aspect moderne d'Exmouth ne doit pas faire oublier que cette ville compte dans l'histoire d'Angleterre depuis au moins l'an 1000, alors que les Danais l'envahirent. Non loin de là, s'élève Hayes-Barton, ferme très bien conservée du temps d'Elizabeth. Ouverte au public, elle attire particulièrement les Américains car c'est là que, en 1552, naquit sir Walter Raleigh, colonisateur de la Virginie, et, croit-on, premier importateur du tabac et de la pomme de terre en Angleterre.

HOTEL MONT-TREMBLANT
SKIERS — A cinq minutes du monte-pente. Chambres confortables. Cuisine canadienne-française. Licence C.L.Q. Danse. Accueil courtois.
Réservations: Raymond Bourgon, Hôtel Mont-Tremblant, Montréal.
Tremblant, Qué., tél. 65 sonnez 4, ou DO. 7820 et CH. 9659.

Vacances de Millionnaires A PRIX POPULAIRES
Touris Taide
Europe
AVION: Départ tous les jours. BATEAU: Via New-York et Halifax.
Réservation sans frais

Floride et Cuba
18 jours - Excursion et guide FLORIDE \$198.00 CUBA \$230.00
4ème DÉPART: 26 FÉVRIER
Aucune place de disponible pour le départ du 12 février.

Bermudes
Avion de Montréal \$175.00
Départ: TOUS LES SAMEDIS
Réservations d'hôtel sans frais
Bermudes et inscription
TOURISTE INC.
Ch. S. HOTEL WINDSOR, 211
Tél. MA. 8015
"La dernière agence, non pas la moindre"
Attention spéciale aux membres du clergé.

Un rêve de skieur...
90 per un sommet de 3600 mètres en bas.
ST-DONAT

JASPER EN QUEBEC
Édifice Keefer, Montréal 25.
Canada PLATEAU 5485

Marseille-Mulhouse en 130 minutes
(S.F.I.) — De nouveaux services aériens d'Air-France reliant Marseille à Mulhouse-Eble en 130 minutes, viennent d'être mis en service.

La France a reçu en 1948 deux millions de visiteurs
M. Ingrand, haut commissaire au tourisme, a donné à Divonne-les-Bains une conférence d'information sur l'application du plan Marshall au tourisme français. Il a souligné l'importance des résultats de la saison dernière: deux millions d'étrangers sont venus en France et ont rapporté 420 millions de dollars en devises.

LA SERIE de CONSERVATION CARLING'S

JOHN JAMES AUDUBON EST UNIVERSELLEMENT CONNU POUR L'INTÉRÊT QU'IL PORTAIT AUX OISEAUX. ICI, À MONTEAUVILLE, NOTRE AMI JEAN LEBRON EST ÉGALEMENT CÉLÈBRE COMME CONSTRUCTEUR DE MAISONS D'OISEAUX.

LE PETIT PIERRE LENOIR VIENT D'ARRIVER AVEC DES CROÛTES QU'IL A BUES À MOULIN, JEAN, ET IL TIENT À CE QUE TU LUI FASSES UNE MAISON D'OISEAUX TOUT DE SUITE.

JE VAIS COMMENCER PAR SOUPER, TOUT DE MÊME.

AH! COMME CA, LE PETIT PIERRE VEUT SA MAISON TOUT DE SUITE. EH! BIEN! CA ME REND FIER DE MON PASSE-TEMPS.

COMME LES TEMPS ONT CHANGÉ, QUAND J'ÉTAIS PETIT BONHOMME, NOUS AVIONS L'HABITUDE DE CUEILLIR LES OISEAUX AUJOURD'HUI LES PETITS GARS EN PRENNENT SOIN.

TE REMDS-TU COMPTE, JEAN, DE TOUT LE BIEN QUE TU FAIS EN INTÉRESSANT LES ENFANTS AUX OISEAUX?

CERTAINEMENT MA CHÈRE.

En invitant les oiseaux autour de votre maison, vous contribuez à l'équilibre de la nature. La plupart de ces oiseaux sont des mangeurs d'insectes... ils détruisent les maringouins et les insectes de jardin. Ne foutez pas une nature équilibrée est une nature primitive.

Nature Primitive - à VOUS D'EN JOUIR - à VOUS DE LA PROTÉGER

CARLING'S
THE CARLING BREWERIES LIMITED
WATERLOO, ONTARIO

TENDEZ-LEUR UNE MAIN SECOURABLE

Le coût de cette annonce a été défrayé par les entreprises suivantes:

Le coût de cette annonce a été défrayé par les entreprises suivantes:

Adoucissons leur sort par nos aumônes.

A. BÉLANGER
POELES et MEUBLES
Sept magasins à votre service.

Et la vérité nous rend libres, la charité nous sauve.

D. C. BROUSSEAU & CIE LTEE
ÉPICIER EN GROS
405, rue St-Dizier — HA. 5225

"Le centre français de Montréal"

CAFÉ DE L'EST
4558 est, rue Notre-Dame
Prop. Léo L'Archevêque — CL. 4455

PARTAGEONS!
Semons de la joie autour de nous.

NAP. COURTEMANCHE LTEE
ASSURANCES
11270 est, rue Notre-Dame — CL. 5975

Donnons avec joie à nos frères dans l'épreuve

FRS DESJARDINS & CIE
FRS DESJARDINS, président
Les grands spécialistes en fouritures
1170, rue Saint-Denis

Café — Thé — Confitures

ADOPTÉZ LES PRODUITS DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
1459, rue Delormier — FR. 2147

PARTAGEONS!
L'aumône n'appauvrit pas

J.-HONORE DESY
3145, rue Gilford — AM. 5700

A l'exemple de nos pères donnons généreusement.

Gabriel DROUIN
Archiviste et généalogiste
L'INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN
4184 St-Denis — LA. 8151 — Montréal

PARTAGEONS!

Dupuis Frères
Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

La charité est amour

**EDMOND HURTUBISE
HENRI SOLY
GERARD CHABOT**
Courtiers d'assurances
240 ouest, St-Jacques — HA. 6069

Souscrivons pour la bonne cause

LES JARDINIERS MODELES
PAUL BOUDRIAS, prop.
FRUITS ET LEGUMES EN GROS
161 est, rue St-Paul — PL. 1211

HAUFFAGE - PLOMBERIE
260 est, rue Rachel - Montréal - MA. 4107

**J. P. LABERGE ENRG.
J. P. LABERGE LAURENTIDE**
LIMITEE
5006 boul. Décarie — *WA. 5624



Tout le monde s'écoule sur la misère des vieillards délaissés qui ne peuvent plus se tirer d'affaire seuls. Et tout le monde doit avoir, en plus de la pitié, de la miséricorde pour ces pauvres malheureux. Il faut leur venir en aide. Il nous incombe de leur donner le minimum de sécurité indispensable à leurs vieux jours. La Fédération, par l'intermédiaire de différents organismes, s'occupe des vieux couples. Elle leur permet même, lorsqu'il y a lieu, de mener une existence commune. Cette année, elle devra donner davantage

aux institutions qui se portent au secours des vieillards parce que la charité coûte plus cher quand le coût de la vie est plus élevé. Ne oublions pas: ce sont les pauvres qui les premiers ressentent les effets de la cherté de la vie. Nous ne pouvons ignorer notre prochain abandonné. Les principes humanitaires les plus élémentaires et, à plus forte raison, la charité chrétienne nous font un devoir de secourir les malheureux. Qui prête aux pauvres donne à Dieu.

Les 38 oeuvres de la

FÉDÉRATION

DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNES-FRANÇAISES

OBJECTIF: \$1,150,000 DU 13 au 24

Donnons généreusement — et toujours avec joie

LAMARRE FRERES
MEUBLES et QUINCAILLERIE
3721-3723 ouest, rue Notre-Dame - FI. 4681

LAVIOLETTE-BARIBEAU LTEE
ÉPICIER EN GROS
345, rue Berri — PL. 4494

PARTAGEONS!
Aidons nos frères dans l'épreuve.

Lechasseur Limitée
274 St-Jacques (ouest)
281 Ste-Catherine (est)
974 Ste-Catherine (ouest)

"La charité, c'est tout le christianisme".

I. NANTEL
BOIS DE CONSTRUCTION
1717 est, rue Demontigny — CH. 1300

Souscrivons généreusement

OFFICE CENTRAL CATHOLIQUE, LIMITEE
OBJETS DE PIETE EN GROS
50 ouest, rue Notre-Dame — HA. 3105

Partageons!... avec joie, avec amour.

PATENAUE & PATENAUE
COURTIERS D'ASSURANCE AGREGES
5040, avenue du Parc — DO. 4631

Versons sur leur dénuement le baume de notre charité.

APICHET
FOURRURES
2170 ouest, Ste-Catherine — WI. 6111

Prenchons-nous sur la misère d'autrui et remédions-y généreusement.

QUINCAILLERIE
J.-M. RAVARY INC.
4039 est, rue Ste-Catherine — AM. 1525

PARTAGEONS!
Le bien — cela seul compte.

1473
AMHERST

PARTAGEONS!
Qui donne vite donne deux fois.

HENRI SIGNORI
Réparation de radiateurs d'autos
1051, rue Amherst — CH. 9110

PARTAGEONS!
Les pauvres, premiers servis!

SOCIETE D'ADMINISTRATION & DE FIDUCIE
5 est, rue St-Jacques — PL. 3821

PARTAGEONS! c'est un devoir

VICTORY TOOL & MACHINERY CO. LIMITED
250, rue Rose-de-Lima — WE. 1138

Écoutez les cris de détresse des malheureux. Venons à leur secours.

VOLCANO LIMITEE
Fabricants de foyers mécaniques, chaudières à vapeur, fournales, réchauds, etc.
VENTES et SERVICE:
748, rue de la Montagne — PL. 8531

La condamnation du cardinal Mindszenty

Requêtes envoyées au premier ministre

A la suite de la condamnation par un tribunal communiste de Budapest, du cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, l'Association professionnelle des industriels et la Ligue des anciens retraités de la ville de Saint-Jérôme ont fait parvenir au premier ministre des requêtes lui demandant de protester fortement auprès des autorités hongroises contre cette inique condamnation. Voici la teneur de ces messages:

L'Association des professionnels écrit: Hon. Louis Saint-Laurent, Premier Ministre, Hôtel du Gouvernement, Ottawa.

L'Association professionnelle des industriels, profondément affligée du traitement inique infligé au cardinal Mindszenty, prie instamment le gouvernement canadien de continuer et d'intensifier ses protestations et démarches afin que justice soit rendue et que cessent la haine violente et le mépris systématique des libertés humaines.

Albert THIBEAULT, président général.

La Ligue des retraités de Terrebonne a envoyé le message suivant à M. Saint-Laurent et à M. Duplessis:

La Ligue des anciens retraités de la ville de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, province de Québec, et des paroisses environnantes, déplore et désapprouve avec véhémence l'injustice commise à l'endroit du cardinal Mindszenty et prie votre gouvernement de bien vouloir protester énergiquement auprès du gouvernement de Hongrie afin que ce prince de l'Eglise catholique obtienne sa liberté immédiate.

Par: C. VIAU, président, Guillaume WILSEY, secrétaire-trésorier.

Travaux publics

Québec, 17 (D.N.C.) — Les ingénieurs du service municipal des travaux publics ont soumis au comité administratif un rapport prévoyant \$700,000 de travaux pour la construction d'une annexe près de l'hôtel de ville et pour l'adjonction d'un nouvel étage à cet édifice. L'annexe à elle seule coûterait \$240,000. Le comité administratif a chargé le comité des bâtisses d'étudier la question.

M. Maxime Raymond dit pourquoï il s'oppose à l'annexion de Terre-Neuve

Dans une seconde intervention, le député de Beauharnois-Laprairie résume les motifs de son opposition — Raisons d'ordre économique, national et constitutionnel — Une injustice qui s'édifie sur des mensonges

Neuve. Pour ma part, j'entends déplorer ma responsabilité. Le chef de l'opposition propose de consulter les gouvernements des diverses provinces et, sur résultat satisfaisant de telles consultations, de procéder à l'union.

"Consultation" ne suffit pas. Je vous avoue que cette proposition ne me satisfait pas complètement, bien que je voterais en faveur, faite de mieux. Elle contient au moins le principe que les provinces ne doivent pas être complètement ignorées quand il s'agit de modifier le pacte de 1867. Je soutiens cependant, comme je l'ai fait mardi dernier, que non seulement, le gouvernement devrait consulter les diverses provinces, parties au pacte, mais qu'il devrait obtenir leur consentement à toute modification de la Constitution. Et il y a bien des raisons pour justifier le consentement des provinces dans ce cas-ci, surtout celles qui défraieront les frais de cette union.

Le premier ministre a dit que les députés élus au Parlement fédéral par les diverses provinces, représentaient leurs provinces respectives dans un cas comme celui-ci. Je ne partage pas son point de vue. Mais puisque telle est mon opinion, et qu'il commande une majorité en cette Chambre, à titre de l'un des représentants de la province de Québec, je formulerais certaines raisons qui justifient la province de Québec de s'opposer à cette union.

Une injustice et un mensonge

Comme je l'ai déjà exposé au cours de la discussion en comité, avec pièces à l'appui, la procédure suivie par le gouvernement est une violation de la constitution; plus que cela, en approuvant cette attitude du gouvernement, nous nous ferions les complices d'une injustice et de la violation d'un engagement entre la Grande-Bretagne et Terre-

Vieille maison à préserver

A Notre-Dame-de-Grâce — Belle construction de style anglo-normand dont il existe peu d'exemples à Montréal

La ville de Montréal négocie avec la succession Brodie, l'acquisition d'un terrain de 175,000 pieds carrés, en vue de l'agrandissement du parc Oxford, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. A ce sujet, le service d'urbanisme note dans son rapport: "Cette acquisition triplerait la superficie du terrain de jeux actuel, dont l'étendue est insuffisante pour les besoins du secteur environnant. Il se trouve sur cet emplacement une belle maison de style anglo-normand dont il reste peu d'exemples à Montréal: ce bâtiment, qui date de 1812, est dans un excellent état de conservation et la ville pourrait l'utiliser avantageusement pour fins municipales."

Le terrain en question aboutit au chemin Upper Lachine Road et aux avenues Oxford et West-ern.

3,140 enquêtes tenues l'an dernier en Cour du coroner

Quelques détails extraits du rapport officiel

Le coroner R. L. Duckett, de la cité de Montréal, envoyait ces jours derniers, aux autorités provinciales, son rapport sur les activités de l'année 1948.

On relève dans ce rapport, que la Cour du coroner, en notre ville, a tenu 3,140 enquêtes l'année dernière: 80 d'entre elles ont nécessité la présence d'un jury.

Parmi les différentes morts violentes dont cette Cour a eu à s'occuper, il y en a eu 165 causées par des accidents d'automobiles (99 hommes, 31 femmes, 23 garçons et 12 fillettes). Si on compare ces chiffres à ceux qui suivent, on constate que ce sont les véhicules moteurs qui ont causé le plus grand nombre de victimes.

Par ordre d'importance, les noyades viennent en deuxième lieu: il y en a eu 57 (41 hommes, 5 femmes, 10 garçons et 1 fillette). Viennent ensuite les incendies: 52 décès (22 hommes, 7 femmes, 11 garçons et 12 fillettes). Puis, les accidents du travail (35 hommes).

Sur un pied d'égalité, les tramways et les chemins de fer ont causé, chacun, la mort de 18 personnes — des hommes, en très grande majorité. Encore sur un pied d'égalité, les accidents d'aviation et ceux causés par les voitures hippomobiles et les bicyclettes ont fait perdre, chacun, la vie à 4 personnes.

De plus, on compte 157 morts violentes causés par d'autres accidents.

La Cour du coroner s'est occupée aussi de 22 cas d'homicides (14 hommes, 5 femmes, 1 garçon et 2 fillettes); de 17 meurtres, 4 hommes, 4 femmes, 4 garçons et 3 fillettes; de 76 suicides (53 hommes et 23 femmes).

Comme quoi, on ne chôme pas, rue St-Vincent.

Un mariage risqué

L'annexion constituerait un danger pour l'unité canadienne. Elle sera une cause de difficultés à cause de la division territoriale qui existe chez la population de Terre-Neuve, et aussi à cause de ses sentiments impérialistes. Nous faisons un mariage qui nous est imposé par une Commission étrangère constituée à Londres, laquelle Commission impériale y trouvait évidemment son intérêt, si on en juge par le zèle déployé pour opérer cette union. Veut-on augmenter la division qui existe déjà au pays?

Il y a des choses inquiétantes qui se disent on s'écrit. Ici, nous du Québec, nous voulons faire du Canada un pays uni, en songeant aux intérêts canadiens d'abord. Nous voulons des Canadiens qui pensent en Canadiens, quelle que soit leur origine. Or, je lisais dans le Winnipeg Free Press du 28 juillet dernier ce qui suit à propos de l'annexion de Terre-Neuve: "On balance it might be said the island is the gainer out of union. Certainly the standard of living will be raised; services will be improved; the isolation of the island ended. As part of a larger unit, Newfoundland's flimsy economy will be strengthened. But the bargain is not all one sided. Canada also stands to gain. Her population is increased by 350,000 English-speaking stock."

Ceci laisse percevoir des sentiments de nature à nous faire réfléchir.

Un autre motif d'opposition c'est que cette annexion sera pour nous une cause de conflit international. Nous recevons une terre hypothéquée, terre sur laquelle la Commission impériale a déjà consenti aux Etats-Unis des bases pour une période de 99 ans. C'est dire que si jamais les Etats-Unis entrent en guerre avec une autre nation, tout de suite nous devenons un objet d'attaque, à cause de ces bases aériennes étrangères chez nous, — et que nous le voulions ou non, nous sommes en guerre.

Nous voulons imiter la grenouille qui a voulu se grossir comme le boeuf. Nous finirons par éclater.

Un autre motif d'opposition c'est que cette annexion sera pour nous une cause de conflit international. Nous recevons une terre hypothéquée, terre sur laquelle la Commission impériale a déjà consenti aux Etats-Unis des bases pour une période de 99 ans. C'est dire que si jamais les Etats-Unis entrent en guerre avec une autre nation, tout de suite nous devenons un objet d'attaque, à cause de ces bases aériennes étrangères chez nous, — et que nous le voulions ou non, nous sommes en guerre.

Un autre motif d'opposition c'est que cette annexion sera pour nous une cause de conflit international. Nous recevons une terre hypothéquée, terre sur laquelle la Commission impériale a déjà consenti aux Etats-Unis des bases pour une période de 99 ans. C'est dire que si jamais les Etats-Unis entrent en guerre avec une autre nation, tout de suite nous devenons un objet d'attaque, à cause de ces bases aériennes étrangères chez nous, — et que nous le voulions ou non, nous sommes en guerre.

Un chèque pour la police

Un réclamation auprès de Concordia fait don de sa réclamation, au lieu de l'encaisser

L'automobile d'un contribuable montréalais avait été heurtée par un véhicule de la police municipale. L'automobiliste adressa sa réclamation au service municipal concerné, qui fit droit à sa requête. Jusqu'ici, l'incident est très banal, mais voici où il devient intéressant et prend les proportions d'un geste civique: le réclamant, au lieu d'encaisser le chèque de Concordia en dédommagement de son accident, pria le service des réclamations d'adresser le montant au fonds de bienfaisance de la police municipale.

Il s'agit d'un montant plutôt minime, mais l'action du citoyen en question est d'un caractère si rare, qu'un officier du département des réclamations a voulu la signaler à l'attention publique.

Le centre d'apprentissage est opéré par la Commission des métiers du bâtiment de Montréal, formé d'un nombre égal de représentants de l'industrie et des unions ouvrières, sous la surveillance et avec l'appui du ministère provincial du travail.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée devront envoyer deux dollars. Les lettres devront être adressées à Grapho-Analyse, "Le Devoir", case postale 500, Place d'Armes, Montréal.

Lorraine — Vous êtes extrêmement expressive. Vos sentiments sont à la direction de votre vie. Avantageux? Ça dépend... Oui, puisque vous êtes sympathique: vous vous attirez les coeurs avec aisance, et les gens de votre entourage sentent que vous les comprenez. Mais aussi, votre complexité vous cause souvent des ennuis. Voyez comme vous vous lancez spontanément dans une affaire; sans avoir contrôlé les conséquences de votre geste. Orienter vos impulsions, ce serait déterminer, chez vous, la mesure de votre bonheur. Votre esprit procède avec lenteur et avec soin. C'est pourquoi, lorsque vos émotions ne se jettent pas comme à la traversée de votre raisonnement, les données que vous accumulez lentement vous inspirent des conclusions logiques et sèches. Vous avez de l'initiative. Et votre esprit s'intéresse davantage aux choses de l'abstrait qu'aux choses matérielles. Votre volonté n'est pas forte. L'important, pour vous, c'est de vous remémorer ce que vous désirez réellement et de décider de l'atteindre, coûte que coûte. Pourvu, évidemment, que ce soit possible et raisonnable.

Mark ELLERY.

Cours d'illumination

Nous sommes heureux d'annoncer que des cours d'illumination seront donnés le soir au Centre d'apprentissage de la rue Laurier par M. Maurice Tisot, chef-instructeur en électricité. Ces cours qui se donneront à compter du 24 février prochain, une fois par semaine, les jeudis soirs, pendant une période de huit semaines, comprendront les éléments d'illumination, les différents facteurs influençant les calculs, et des problèmes pratiques.

Ces cours sont gratuits et auront lieu de 8 h. à 10 h. p.m. Prière aux intéressés de s'enregistrer par écrit en adressant votre demande à M. Alfred Goulet, registraire.

Le centre d'apprentissage est opéré par la Commission des métiers du bâtiment de Montréal, formé d'un nombre égal de représentants de l'industrie et des unions ouvrières, sous la surveillance et avec l'appui du ministère provincial du travail.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée devront envoyer deux dollars. Les lettres devront être adressées à Grapho-Analyse, "Le Devoir", case postale 500, Place d'Armes, Montréal.

Bienvenue au grand public à la première

Meilleur succès

NAP. COURTEMANCHE

Maire de Montréal-Est

LEPAGE AUTOMOBILE

Chrysler — Plymouth — Fargo

3940 ADAM AM. 2181

JOS. TONDREAU

Transport par camion

3428 ADAM, FR. 1738 Garage: AM. 5111

MAURICE LANDES

NOTAIRE

B.A., LL. L., C.C.S.

3675, rue ADAM FR. 6973

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LA BIEN-ÊTRE

Jusqu'au 23 février

COMITE D'ORGANISATION DE L'EXPOSITION

Président honoraire	M. Yvon Lepage	Personnel	Adrien Angers
Président	Raoul-D. Gauthier, c.m.	Comité de réception	Dr Léonidas Parent
1er vice-président	C.-A. Girardin	Avisseur technique	Paul Gingras
2e vice-président	Albert d'Amours	Architecte	Auguste d'Amours
Secrétaire	Victorine Colletette	Avisseur section aviation	André St-Pierre
Treasorier	Gaston Hinton	Acousticien	Philippe Sills
Treasorier adjoint	Ernest Crépeault	Directeurs:	
Avisseur légal	Yves Laurier	Béliveau, Jean-Paul; Bouvier, Gaston; Contant, Adrien; Crépeault, Ernest; Duval, Lucien-E.; Fortier, Frank; Létourneau, Ovide; McDuff, Roméo; Raymond, Rosario; Salvail, Alfréd; Simoneau, Pierre, C.M.; Douville, Charles-Eduard; Limoges, J.-A.	
Publiciste	Lucien Roy		
Commanditaires	Henry Monty		
Ass. commanditaires	Emile Gurtin		
Tirage et jeux	Luc Samson		
Ass. tirage et jeux	Lucien Soulières		

Vous trouvez toujours à la

QUINCAILLERIE J. M. RAVARY INC.

FERRONNERIE — PEINTURES — CADEAUX

ARTICLES DE SPORT — ARTICLES DE CUISINE

4039 est, rue STE-CATHERINE AM. 1525

Dr L. Parent

CHIRURGIEN-DENTISTE

4602 est, Ste-Catherine CL. 5241

Heures de visite: Semaine: 6 h. p.m. à minuit. Samedi: 10 h. a.m. à minuit.

Marcel Monette

Maire de Pointe-aux-Trembles

Endroit: Ecole des Arts et Métiers de Maisonneuve 3320, rue Hochelaga.

LEGault & LEGault

NOTAIRES

132 ouest, SAINT-JACQUES MA. 1161

ADRIEN ANGERS

Courtier d'Assurances Agréé

4009, HOCHELAGA CL. 1878

E. BEAUDOIN

Manufacturier d'articles en cuir

4005 est, ONTARIO AM. 3272

PHILIPPE SILLS

ACOUSTIQUE

4044 est, rue ONTARIO (près Pie IX) FA. 3649

312 est, rue SHERBROOKE LA. 0944

Fortement augmentation de notre production de papier-journal

Le gain réalisé en janvier a été de 3.9% comparative- ment aux résultats obtenus l'an dernier pour la période correspondante

La production canadienne de papier-journal au cours de janvier a été de 385,961 tonnes, soit une augmentation de 14,324 ou de 3.9% sur les résultats du mois correspondant de l'an dernier.

En janvier de cette année, les envois se traduisent par 370,667 tonnes, soit 28,797 tonnes ou 8.3 pour cent de plus qu'en janvier 1948.

La Grande-Bretagne atteindrait son objectif d'exportation

L'augmentation au cours de 1948 a été de 36% comparative- ment à 1938 — Elle doit être de 50% quand prendra fin le plan Marshall

La Grande-Bretagne avance de façon satisfaisante vers l'objectif d'exportation du P.R.E., c'est-à-dire le volume d'expéditions outre-mer qu'il faudra atteindre et maintenir quand prendra fin l'exécution du Plan Marshall en 1952-1953.

Rapports financiers

Table with 5 columns: Janvier 1949, 1948, Août 1948-49, 1947-48, Août 1948. Rows include Recettes brutes, Taxes, Int. dépr., Tot. des dédu., Surplus, and Déficit.

Building Products Ltd. Asbestos Corp. Ltd.

Pour la sixième année consé- cutive, Building Products Ltd enregistre une augmentation sensible de ses profits de ventes et de ses profits.

Simpson's Ltd.

Pour l'exercice financier termi- né le 5 janvier dernier, Simpson's Limited a enregistré un profit brut consolidé de \$11,000,034 comparativement à \$8,242,977 au cours de l'exercice termi- né le 7 janvier 1948.

Gain de Douglas Aircraft à la bourse de N.-Y.

BOURSE DE MONTREAL

(C.P.) — Le marché fut sensiblement à la hausse ce matin à la bourse de Montréal. Gains: Consolidated Smelters, Price Paper fut quelque peu à la baisse.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 17 (A.P.) — Le fait le plus marquant à la bourse de New-York ce matin fut le gain assez considérable réalisé par Douglas Aircraft Ltd. Cette compagnie gagna 3 1/2 à 5 1/2 sur une vente initiale de 1000 actions.

Fortement production d'acier aux E.-U.

On croirait bientôt quelle sera l'orientation de la demande de ce produit

New-York, 17 (A.P.) — La revue métallurgique Iron Age souligne aujourd'hui que tous les intérêts dans la situation de l'acier aux Etats-Unis reposent d'ici quelques semaines des réponses à toutes les questions qu'ils pourront poser concernant la demande de ce produit.

Bien que les annulations de commandes soient assez considérables, elles n'ont eu jusqu'à maintenant aucune répercussion sur les quantités à produire, souligne Iron Age.

"La demande de presque tous les produits d'acier au carbone excède encore l'approvisionnement. Même si quelques acheteurs ont annulé leurs commandes, d'autres par contre désirent toujours obtenir tout l'acier disponible.

Moyenne des actions à New-York

Table showing average stock prices for various companies like Aetna, Amalgamated, American, etc.

Dividendes d'Imperial Tobacco

A une réunion des administra- teurs de l'Imperial Tobacco, tenue hier, on a déclaré un dividende final (no 181) de vingt cents (20c) par action sur les actions ordinaires libérées de la compagnie, pour l'année termi- née le 31 décembre 1948, payable jeudi, le 31e jour de mars 1949, aux actionnaires inscrits à 4 h. de l'après-midi, mardi, le 1er jour de mars 1949.

BOURSE DE TORONTO

Toronto, 17 (C.P.) — La demande fut tout à fait irrégulière ce matin à la bourse de Toronto. Les titres industriels montrèrent autant de pertes que de gains.

Le dollar canadien

New-York, 17 (C.P.) — La valeur de notre dollar a gagné au- jourd'hui 1-16 de cent à un es- compte de 7 1/2% sur le marché du change étranger. La livre sterling est demeurée à \$4.03 1/2.



M. A. J. Lomas, vice-président de la région centrale du Canadian National, annonce les nominations suivantes: De gauche à droite, M. W.-H. Kyle, nommé au poste de surintendant général du district de Montréal avec bureau à Toronto; M. R. Hayes nommé surintendant général du district de Montréal avec bureau à Montréal, et M. W.-J. Hotum, nommé surintendant général du district de l'Ontario-Nord avec bureau à North Bay.

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 29,800 actions industrielles et de 113,300 actions minières mercredi dernier en comparaison de 37,500 actions industrielles et de 115,400 actions minières mardi.

Table of stock prices for various companies like Albitibi Paper, Aluminum, Asbestos, etc.

LE CURB DE MONTREAL

Table of stock prices for Curbs like Anglo, Anglo Canadian, Anglo Eastern, etc.

BOURSE DE TORONTO

Fermeture des cours le 16 février

Table of stock prices for various companies like Aetna, Amalgamated, American, etc.

Augmentation considérable des importations de textiles anglais

Le jeu de l'économie mondia- le est très complexe. Il arrive néanmoins qu'on puisse en dé- gager nettement les éléments qui, d'un groupe ou même d'un individu, en étudiant un récent rapport sur les échanges commerciaux entre la Grande-Bretagne et le Canada, l'on aperçoit clairement un problème d'un intérêt tout particulier pour les centres canadiens de la fabrication des textiles.

Marché des changes

Table of exchange rates for various currencies like Belgium, France, Italy, etc.

Moyenne de la Bourse de Toronto

Table showing average stock prices for various companies like Aetna, Amalgamated, American, etc.

EMPRUNT SCOLAIRE DE KINGSEY FALLS

CETTE COMMISSION SCOLAIRE A VENDU \$45,000 D'OBLI- GATIONS A 3-3/4%, SERIES 20 ANS, A UN COUT NET DE 3.722%.

La Commission scolaire de Kingsey Falls, dans le comté de Drummond, a vendu lundi son- nant une émission de \$45,000 d'obli- gations. L'emprunt, en séries 20 ans, comprenant \$26,000 à 3% 1949-53 et \$19,000 à 3 1/2% 1954-68, a été adjugé au prix de 97.75 à L.-G. Beaubien & Cie, Limitée. L'argent coûtera à la corporation scolaire un loyer moyen net de 3.722%. Le Secrétaire de la provin- ce a accordé un octroi de \$23,400 pour cet emprunt.

C'était la première finance de la commission scolaire sur le marché des obligations. Deux soumissions avaient été envoyées comme suit pour la présente émission: L.-G. Beaubien & Cie, Ltée, \$26,000 à 3% 1949-53 et \$19,000 à 3 1/2% 1954-68 — prix: 97.75 — coût net: 3.722%.

Les obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, seront payables à la date du 1er décembre 1948 et elles échoient du 1er décembre 1949 au 1er décembre 1968 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er juin et 1er décembre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à Montréal, à Qué- bec ou à Warmick. L'emprunt a été contracté pour la construction d'une école. L'octroi de \$23,400 accordé par le Secrétaire de la province est payable en cinq versements annuels, égaux et consécutifs de \$4,680 chacun et il est entièrement affecté au service de cet emprunt.

Moyenne des obligations à New-York

Table of average bond prices for various companies like Aetna, Amalgamated, American, etc.

Cours des huiles

Table of oil prices for various grades like Admiral, Alberta Pacific, etc.

Manuel de l'Inventeur

Le Manuel de l'Inventeur est un ouvrage qui contient des idées et des inventions qui ont été brevetées. Il est écrit par un inventeur célèbre et est très intéressant.

Banque Canadienne Nationale

Le Conseil d'Administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré, pour le trimestre finissant le 28 février 1949, un dividende de deux pour cent (2%) sur le capital versé à la Banque. Ce dividende, portant le numéro 232, sera payable au bureau principal et à toute suc- cursale de la Banque à partir du 1er mars 1949 aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 février, à la fermeture des livres.

Profits nets moindres de Canadian Food Products Ltd.

Pour une période de douze semaines, terminée le 22 janvier dernier, les profits nets consolidés de Canadian Food Products Ltd. se sont chiffrés par 998,872 comparative- ment à \$1,081,016 au cours de la période correspondante de l'an dernier. Le gain par action pour cette période se chiffre par \$3.95, dividende privilégié, 73 cents dividende de classe "A". Le gain par action ordinaire est de 25 cents. Les ventes pour cette période ont été de \$4,016,839, comparativement à \$3,691,484 l'an dernier pour la même période. Voici un résumé de l'état de profits et pertes:

Table of profit and loss statement for Canadian Food Products Ltd. showing sales, operating profits, depreciation, etc.

Loyer élevé des champs pétrolifères

LE GOUVERNEMENT DE L'AL- BERTA A PERCU UNE SOM- ME DE \$11,000,000 EN LOYER DE TERRAINS PETROLIFERE- S DANS UNE PERIODE DE DIX MOIS

Edmonton, 17 (C.P.) — Trois compagnies de pétrole viennent de verser une somme de \$5,000,000 pour le loyer de deux sections de terrain dans la région de Redwater, en Alberta, à trente milles au nord-ouest d'Edmon- ton. Le ministre des mines de l'Alberta, M. W. E. Tanner, a annoncé hier soir que Royall Oil of Calgary avait versé une somme de \$3,153,491 et British-Ameri- can et Hudson's Bay une somme de \$2,044,508. Le ministre a également annoncé que le gouver- nement de l'Alberta percevrait un droit de 1/2% sur le pétrole produit.

Le prix payé pour le loyer de ces deux sections de terrains dé- passe de beaucoup les sommes demandées antérieurement pour des transactions semblables. Six sections de terrain de la Cou- roigne furent déjà louées à des compagnies de pétrole pour un loyer de \$1,614,360, soit une moyenne de \$1,683 l'acre. Les sommes perçues par le gouvernement d'Alberta au cours d'une période de dix mois, de la présente année fiscale, por- tent sur les terrains pétrolifères, s'élevaient à \$11,000,000.

CARTES PROFESSIONNELLES

Professional cards for Horace Labrecque & Fils Ltée, Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie, W-F. Mercier, etc.

AVOCAT

Professional card for Vanier & Vanier, Avocats.

BREVETS D'INVENTION

Professional card for Marion & Marion, Brevets d'invention.

COMPTABLES

Professional card for P.-A. Gagnon & Cie, Comptables agréés.

Professional card for J.-A. Messier, Optométriste.

ASSURANCES

Advertisement for Nargisse Ducharme, Assurances, featuring a portrait and text about insurance services.

LES LEAFS ET LE CANADIEN AUX PRISES CE SOIR

Le Tricolore voudra se rapprocher du Toronto pour la troisième place

En l'emportant ce soir, au Forum, les protégés de Frank Selke ne seront plus qu'un seul point en arrière des Torontois — Lach, Gravelle et Plamondon formeront une ligne d'attaque

Une seule joute est inscrite au programme de la ligue Nationale de hockey pour ce soir et celle-ci rencontre aura lieu au Forum alors que les Leafs de Toronto viendront rencontrer les Habitants de Frank Selke et comme ces deux adversaires sont de vieux rivaux, il faut s'attendre à une joute mouvementée et très contestée.

Le Canadien fera son gros possible pour l'emporter contre les hommes de Happy Day car une victoire pour le club montrealais permettrait à celui-ci de se rapprocher des Leafs pour la troisième position du circuit Clarence Campbell et le Tricolore ne serait plus qu'à un seul point en arrière de ses rivaux de la Ville-Reine.

Les Leafs possèdent présentement une avance de trois points sur le Canadien et si les hommes de Meeker qui a été sacrifié durant environ deux mois, jouera ce soir aux côtés de Ted Kennedy et de Vic Lynn.

Les Leafs ont remporté quatre victoires, annulé deux fois dans leurs dernières parties, tandis que les Habitants ont réussi seulement une joute nulle dans leurs sept dernières joutes. C'est dire que les Leafs deviennent de plus en plus menaçants et que les Canadiens devront fournir leur meilleur rendement pour connaître la victoire, ce soir, au Forum.

Tod Campeau ne jouera pas ce soir. L'athlète de St-Jérôme est victime de la grippe. Son absence signifie que Dick Irvin apportera quelques changements dans son alignement.

En effet, Irvin fera jouer son joueur de centre Elmer Lach sur la troisième ligne, entre Léo Gravelle et Gerry Plamondon. Le deuxième trio formé de Billy Reay, Joe Carveth et Normand Dussault demeurera intact, tandis que Maurice Richard, Kenny Mossell et Murph Chamberlain composeront le premier trio.

A la défensive, Reardon sera absent, mais Irvin utilisera Horacio Brown, Doug Harvey, Glen Harmon, Hal Laycoe et Butch Bouchard.

Les Leafs ont remporté quatre victoires, annulé deux fois dans leurs dernières parties, tandis que les Habitants ont réussi seulement une joute nulle dans leurs sept dernières joutes. C'est dire que les Leafs deviennent de plus en plus menaçants et que les Canadiens devront fournir leur meilleur rendement pour connaître la victoire, ce soir, au Forum.

Le Canadien fera son gros possible pour l'emporter contre les hommes de Happy Day car une victoire pour le club montrealais permettrait à celui-ci de se rapprocher des Leafs pour la troisième position du circuit Clarence Campbell et le Tricolore ne serait plus qu'à un seul point en arrière de ses rivaux de la Ville-Reine.

Les Leafs possèdent présentement une avance de trois points sur le Canadien et si les hommes de Meeker qui a été sacrifié durant environ deux mois, jouera ce soir aux côtés de Ted Kennedy et de Vic Lynn.

Les Leafs ont remporté quatre victoires, annulé deux fois dans leurs dernières parties, tandis que les Habitants ont réussi seulement une joute nulle dans leurs sept dernières joutes. C'est dire que les Leafs deviennent de plus en plus menaçants et que les Canadiens devront fournir leur meilleur rendement pour connaître la victoire, ce soir, au Forum.

BUCHANAN COMPTE LE BUT DECISIF

IL PARVIENT A DEJOUER LE CERBIERE DU VALLEYFIELD A LA PERIODE SUPPLEMENTAIRE POUR FAIRE TRIOMPHER LES CATARACTES PAR 4 A 3

Valleyfield, 17. — Ralph Buchanan a pu assurer la victoire des Cataractes de Shawinigan, hier soir, au cours de 6 à 4 sur les Braves de Valleyfield, lorsqu'ilregistra le point décisif dans la période supplémentaire après une joute enlevante au possible.

Les visiteurs eurent l'avantage du jeu dans la première moitié de la partie et ce n'est qu'à la dernière partie de la troisième manche que les locaux purent tenir tête à leurs adversaires car deux points enregistrés par Leduc et Muretich permirent aux Braves d'égaliser le compte pour forcer une période supplémentaire, au cours de laquelle Buchanan scella le sort de la joute.

Paul Leduc du Valleyfield et Matt Del Vecchio des Cataractes ont compté chacun deux buts au cours de cette partie, Carthy et Limoges ont chacun deux assistances pour les vainqueurs tandis que Marcel Bessette a pris part à trois des quatre points des Braves.

Shawinigan — Buts, Murphy; défenses: Lamoureux, Galbraith; centre, Carthy; avants: Buchanan, Pruneau, Subs: McIntosh, Limoges, Deslongchamps, Matteau, Delvecchio, Riopelle, Bergeron.

Valleyfield — Buts, Dobson; défenses: Dutchak, Ernst; centre, Brown; avants: Schmidt, Kwong, Subs: Boyer, Legris, Muretich, Bessette, Leduc, Bisailon, Corriveau, Joannette, Cyr.

Arbitres: Storey, K. Murray. Sommaire.

Première période 1 Shawinigan: Delvecchio 15.53 1 Aucune punition. Deuxième période 2 Valleyfield: Leduc . . . 0.51 3 Shawinigan: Delvecchio 8.21 Pun.: Muretich.

Troisième période 4 Shawinigan: Pruneau . . . 8.48 5 Valleyfield: Bisailon . . . 11.42 6 Shawinigan: McIntosh . . . 15.56 7 Valleyfield: Leduc . . . 16.39 8 Valleyfield: Muretich . . . 17.35 Pun.: Lamoureux, Bisailon.

Période supplémentaire 9 Shawinigan: Buchanan . . . 5.28 Aucune punition.

LES DUSEK ONT TRIOMPHE DANS LA FINALE

GRACE A LEUR RUDESSE LES LUTTEURS D'OMAHA ONT PU VAINCRE ROBERT, MIQUET ET TORRES — OVIILA ASSELTIN A TRIOMPHE DE MADISON

Les 8,000 mille personnes qui ont assisté à la séance de lutte du promoteur Eddie Quinn, au Forum, hier soir, ont constaté une fois de plus que les frères Dusek ont recourus à la rudesse pour vaincre leurs adversaires et c'est grâce aux tactiques peu loyales des athlètes d'Omaha, si l'on peut dire, que Robert, Miquet, Félix Miquet et Enrique Torres a subi l'échec dans la finale en perdant deux des trois chutes.

Cette rencontre fut fort mouvementée et les spectateurs eurent pour leur argent mais les vainqueurs, Ernie, Emil et Wally furent récompensés par un engagement dépendant que le combat fut le plus enlevé. L'équipe de Robert fut malchanceuse de perdre la chute. Alors que Miquet était sur le point de se faire coucher par Ernie Dusek le lutteur français réussit à toucher la main de Robert pour permettre à ce dernier de sauter dans l'arène pour le remplacer.

L'arbitre vit pas le geste de Miquet et empêcha Robert de sauter dans l'arène. Pendant ce temps Emil Dusek sautait dans l'arène pour rouvoyer Miquet qui semblait incapable de se défendre. Peu après Ernie couchait facilement Miquet pour assurer la victoire à son équipe.

En semi-finale, Frank Hewitt a rencontré en Al Lovelock un adversaire qui n'avait pas froid aux yeux. Lovelock l'a emporté en 8 minutes dans le combat le plus rude cette année au Forum. Les deux lutteurs se battirent après le combat, et il fallut que temps à l'arbitre pour rétablir l'ordre.

Dans les combats préliminaires au programme, Oviila Asseltin a eu raison du rude Harry Madison quand ce dernier fut disqualifié pour rudesse excessive. Au lever du rideau Joe De Valteau et Jean Pusie, ont annulé en 20 minutes.

Les résultats du hockey Ligue Nationale Boston, 1, Chicago 5. Detroit 0, Rangers 4. Ligue Américaine Buffalo 6, St-Louis 2. Indianapolis 6, Cleveland 3. Hershey 5, Philadelphie 5. Washington 4, Providence 12. Pittsburgh 3, Springfield 2. Ligue Junior National 2, St-François 3. Victoriaville 9, Tr-Rivières 2.



Cette scène ne s'est pas produite lors d'une séance de lutte du promoteur, Eddie Quinn, mais elle s'est déroulée au Forum lors de la dernière joute entre les Leafs de Toronto et le Canadien de Dick Irvin alors que Maurice Richard s'assura une prise solide sur le vilain des Torontois, Bill Eziocki. Ces deux mêmes clubs en viennent de nouveau aux prises ce soir, mais il est à espérer que les joueurs s'en tiendront strictement au jeu de hockey et que les fervents de ce beau sport seront témoins d'une intéressante exhibition.

Un septième blanchissage pour Rayner des Rangers

Le cerbere du club new-yorkais a réussi à écarter tous les coups dirigés vers ses filets hier soir et son club a triomphé du Détroit par 4 à 0

New-York, 17. — Les surprises étaient réservées aux amateurs du hockey professionnel, hier soir, car à Chicago les Eperviers de Charlie Conacher ont réussi à triompher des Bruins de Boston tandis qu'en cette ville, au Madison Square Garden, les Rangers de Lynn Patrick ont accompli un exploit digne de mention lorsqu'ils ont eu raison des Ailes Rouges, de Détroit, qui sont en tête du circuit Campbell et qui semblent être le club à remporter le championnat de la saison 1948-49.

Rayner s'est de nouveau surpassé au cours de cette reprise. Il a bloqué 19 lancers contre 9 de Lumley. Les Rangers ont déjoué deux autres points au cours de la troisième période. Ces buts ont été comptés par Nick Mickoski et Buddy O'Connor.

Rayner a bloqué 11 autres lancers pour porter son total à 51. Lumley n'a eu que 23 lancers au cours de cette partie. RANGERS — Buts: Rayner; défenses: Edlolls et Stanowski; centre: Laprade; avants: Trainor et Leswick. Subs.: Shero, O'Connor, Stanley, Mickoski, Fisher, Alzright, Gordon, Kaleta, Moe et Lund.

La victoire des Rangers fait particulièrement honneur à Rayner car ce cerbere en était à son septième blanchissage de la saison et sous ce rapport le gardien des buts des New-Yorkais mène chez tous ses rivaux. Buddy O'Connor a dirigé l'offensive des vainqueurs en obtenant un but et en fournissant un "assist".

Les joueurs de Tommy Ivan ont complètement déclassé les Rangers au cours de la première période, mais ils n'ont pu prendre Bayner en défaut. Bayner a bloqué 21 lancers contre seulement cinq de Lumley. Les Rangers ont pris une avance de 2 à 0 au cours de la deuxième reprise. Après avoir pris une passe de Pentti Lund, O'Connor passa la rondelle à Alex Kaleta qui prit Lumley en défaut au bout de 5.20 minutes de jeu. Pendant que Tony Leswick était au banc du pénitencier, Dunc Fisher s'est échappé et il a fait une passe à Edgar Laprade qui a nettement déjoué Lumley au bout de 8.10 minutes.

Rayner s'est de nouveau surpassé au cours de cette reprise. Il a bloqué 19 lancers contre 9 de Lumley. Les Rangers ont déjoué deux autres points au cours de la troisième période. Ces buts ont été comptés par Nick Mickoski et Buddy O'Connor.

Rayner a bloqué 11 autres lancers pour porter son total à 51. Lumley n'a eu que 23 lancers au cours de cette partie. RANGERS — Buts: Rayner; défenses: Edlolls et Stanowski; centre: Laprade; avants: Trainor et Leswick. Subs.: Shero, O'Connor, Stanley, Mickoski, Fisher, Alzright, Gordon, Kaleta, Moe et Lund.

La victoire des Rangers fait particulièrement honneur à Rayner car ce cerbere en était à son septième blanchissage de la saison et sous ce rapport le gardien des buts des New-Yorkais mène chez tous ses rivaux. Buddy O'Connor a dirigé l'offensive des vainqueurs en obtenant un but et en fournissant un "assist". Les joueurs de Tommy Ivan ont complètement déclassé les Rangers au cours de la première période, mais ils n'ont pu prendre Bayner en défaut. Bayner a bloqué 21 lancers contre seulement cinq de Lumley. Les Rangers ont pris une avance de 2 à 0 au cours de la deuxième reprise. Après avoir pris une passe de Pentti Lund, O'Connor passa la rondelle à Alex Kaleta qui prit Lumley en défaut au bout de 5.20 minutes de jeu. Pendant que Tony Leswick était au banc du pénitencier, Dunc Fisher s'est échappé et il a fait une passe à Edgar Laprade qui a nettement déjoué Lumley au bout de 8.10 minutes.

LE ROYAL EST VAINCU PAR LES AS

LE CLUB DE LA VIEILLE CAPITALE A EU RAISON DU ROYAL PAR 3 A 1 HIER SOIR GRACE A LA TENUE EXCEPTIONNELLE DE JIMMY PLAN-CHE

Québec, 17. — Les As de Québec, entraînés par Punch Imlach, ont battu les vieux rivaux des Royals de Montréal, hier soir, par le compte de 3 à 1 pour enregistrer leur troisième victoire consécutive dans les séries de la Ligue Senior de Québec.

Jimmy Planche s'est révélé l'artisan de la victoire des Québécois en enregistrant deux des trois buts des vainqueurs tandis que Ludger Tremblay obtint l'autre point du club de la vieille capitale. Bobby Pepin a pu éviter le blanchissage au club de la métropole en enregistrant l'unique point du club de Frank Carlin, au milieu de la deuxième période.

Ludger Tremblay a enregistré le but décisif durant la première moitié de jeu de la troisième période et Planche a porté le compte 3 à 1 trois minutes plus tard. Les joueurs de Carlin ont furieusement attaqué par la suite, mais ils ont été impuissants contre un élan Marois qui était à son meilleur.

Les deux gardiens de buts, Gerry McNeil et Jean Marois ont affiché une tenue sensationnelle dans leurs filets respectifs, mais le cerbere des As l'a emporté sur le club Royal. ROYALS — Buts: G. McNeil; défenses: D. McNeil, G. centre, Marois; avants: Fryday, Malone, Subs.: Lépine, Orlando, Crawford, Gladu, Pépin, Morin, Denis, Marchessault, Robert.

QUEBEC — Buts, Marois; défenses: Renaud, Raglan; centre, Marshall; avants: Tremblay, Imlach, Subs.: McBride, Blute, Wylie, Frezeli, Planche, Scholes, Zeidel, Jamieson. Sommaire. Première période Aucune point. Deuxième période 1 Royal: Pepin . . . 13.41 (Morin, Malone) . . . 16.51 2 Québec: Planche . . . 16.51 Pun.: Robert, Zeidel, Orlando.

Troisième période 3 Québec: Tremblay . . . 0.51 (Imlach, Marshall) . . . 3.34 Pun.: Orlando (2), McBride, Renaud (2), Planche.

VARSITY CONTRE LE MCGILL ET LES CARABINS

L'EQUIPE DE L'UNIVERSITE DE TORONTO VIENDRA JOUER DEUX PARTIES A L'AUDITORIUM EN FIN DE SEMAINE. LE CHAMPIONNAT EST EN JEU

La visite de l'équipe de hockey de l'Univ. de Toronto en fin de semaine à Montréal réglera, peut-être, la question du championnat de la ligue inter-universitaire. Le Varsity rencontre les Redmen de McGill, vendredi, au Forum, et les Carabins samedi, à l'Auditorium de Verdun. Une victoire des hommes de Dave Campbell vendredi, donnera automatiquement le championnat aux Carabins. Si, au contraire, le Varsity l'emporte, les hommes d'Arthur Therrien, pour s'assurer définitivement de finir en tête, devront vaincre l'équipe de Toronto, samedi.

Depuis le début de la saison, l'U. de M. et le Toronto ont joué trois fois l'un contre l'autre. Les Carabins ont remporté deux victoires et ont subi une défaite. Desjardins, Parr et St-Jean ont compté tous les buts du club de Walter Buswell. Le National a non seulement été défait, mais

Stockholm, 17. — Les Wolves de Sudbury qui représentent le Canada au tournoi pour le championnat mondial du hockey, ont annulé au compte de 2 à 2 avec le club de la Suède, hier.

Les Canadiens ont été hués parce qu'ils auraient eu recours à des techniques déloyales lors de la partie qu'ils ont disputée avec la Tchecoslovaquie, mardi. Le Canada avait perdu au compte de 3 à 2. Jim Russell, qui avait été battu de la joute pour s'être battu mardi, a compté le premier but de la joute hier. Lars Pettersson a cependant égalé le compte au début de la deuxième période. Herb Kewley a donné une avance de 2 à 1 au Canada en comptant au début de la troisième reprise. Pendant que le Canada jouait à cours de deux joueurs, Aake Anderson a déjoué Picard pour permettre à son pays d'égaliser le compte. Dans l'autre partie, la Tchecoslovaquie a défait l'Autriche, 7 à 1.

Les Eperviers déclassent les Bruins de Boston

L'équipe de Charlie Conacher a pu enregistrer une victoire facile sur les Bostonais dans les séries de la ligue Nationale — En quatrième place

Chicago, 17. — Les Eperviers de Chicago ont réussi à monter en 4e position hier soir, sur un pied d'égalité avec le Canadien de Dick Irvin, alors que les hommes de Charlie Conacher ont déclassé les Bruins de Boston dans la 3e période pour s'assurer la victoire au compte de 5 à 1 alors que les protégés de Dit Clapper étaient gros favoris pour l'emporter.

La joute fut excessivement intéressante et fort contestée dans les deux premières périodes, mais dans la période finale les visiteurs semblaient impuissants contre l'esprit combatif des Eperviers et ces derniers eurent un avantage marqué. Crawford a donné une avance de 1 à 0 au Boston au bout de 7 minutes de jeu de la 1ère période, mais Mosenko a compté son premier but de la joute six minutes plus tard pour égaler le compte.

Aucun but ne fut enregistré au cours de la 2e période. Les Eperviers ont eu l'avantage du jeu, mais ils ont été impuissants devant Frank Brimsek. Pep Guidolin a enregistré le but décisif au bout de 57 secondes de jeu dans la 3e période. Les joueurs de Charlie Conacher, encouragés par ce but ont furieusement attaqué et Brimsek a été impuissant à les mettre en échec. J. Conacher, Mosenko et Bentley ont compté tour à tour pour porter le compte 5 à 1.

Composition des équipes: BOSTON — Buts, Brimsek; défenses: Crawford, Egan; centre, Harrison; avants: Peters, Dumart, Subs.: Smith, Ronty, Pearson, Warwick, Sandford, Baband, Toppazzini, Creighton, Henderson, Flaman, Kryzanoski. CHICAGO — Buts, Henry; défenses: Goldham, McCaig; centre, J. Conacher; avants: Stewart, Guidolin, Subs.: Dickens, Gadsby, Natras, 2 Bentley, Mosenko, R. Conacher, Hamill, Prystai, Brown, Olmslead.

Arbitres: Glancy, Hayes et Young. Sommaire. Première période 1 Boston: Crawford . . . 7.53 2 Chicago: Mosenko . . . 13.11 (Gadsby, Bentley) Pun.: Stewart, Flaman, Brown, Kryzanoski.

Deuxième période Aucune point. Pun.: Flaman, Gadsby. Troisième période 3 Chicago: Guidolin . . . 0.57 (Stewart) 4 Chicago: J. Conacher . . . 9.27 (Stewart, Guidolin) 5 Chicago: Mosenko . . . 10.07 (Bentley, R. Conacher) 6 Chicago: Bentley . . . 17.48 (R. Conacher) Pun.: Stewart, Brown.

Il a perdu les services du joueur de centre, Gérard Desaulniers pour une période indéfinie. Desaulniers a été blessé à la hanche au début de la joute. A la fin de la deuxième période, le National menait au compte de 2 à 1, mais des buts comptés par Desjardins et Parr ont permis au Saint-François-Xavier de l'emporter. NATIONAL — Buts, Desforges; défenses: Marchand, Jacques; centre, Bourgie; avants: Quessel, Geoffrion; subs, Bum-bacco, Trudel, Desaulniers, Dolbec, Pepin, J.-P. Jeanneau, McCabé, Caduc.

ST-FRANCOIS-XAVIER — Buts, Worsley; défenses: Mudie, Shaw; centre, Pridham; avants: Renaud, Murphy; subs, Robidoux, Chevalier, Conway, Lapointe, Desjardins, Gervais, Gratton, St-Jean, Parr. Première période 1-SFX, St-Jean (Parr) . . . 11.08 Punitions: J.-P. Jeanneau, Conway, Geoffrion, Shaw, Jacques.

Deuxième période 2-National, Dolbec (Pépin) . . . 12.19 3-National, Racette . . . 15.32 Punitions: Pridham, Jacques, Conway, Mudie, Marchand (2). Troisième période 4-SFX, Desjardins (Parr, Conway) . . . 3.44 5SFX, Parr (St-Jean) . . . 8.48 Punitions: Jacques, Conway, Murphy, Gervais, Bourgie (mauvaise conduite), Marchand.

Le club Saint-François-Xavier, piloté par Walter Buswell, a mené une autre victoire à son crédit hier soir alors que les protégés de MM. Vincent et Parent ont triomphé du National au compte de 3 à 2 dans une joute inscrite au programme de la Ligue Junior de la dernière partie régulière du club de la Palestre et les hommes de Sylvio Mantha sont assurés de la première position dans la division Sud car ils ont une avance de sept points sur le Saint-François-Xavier qui occupe le deuxième rang de la même section.

La rencontre entre ces deux équipes fut marquée de rudesse et les punitions furent nombreuses. Cela n'a sûrement pas aidé la cause du National. Les deux cerbères aux prises ont rivé l'adresse à chaque extrémité de la patinoire et il convient de dire que Lorne Worsley et Gaetan Desforges ont brillé dans leurs filets. Desjardins, Parr et St-Jean ont compté tous les buts du club de Walter Buswell. Le National a non seulement été défait, mais

Le club Saint-François-Xavier, piloté par Walter Buswell, a mené une autre victoire à son crédit hier soir alors que les protégés de MM. Vincent et Parent ont triomphé du National au compte de 3 à 2 dans une joute inscrite au programme de la Ligue Junior de la dernière partie régulière du club de la Palestre et les hommes de Sylvio Mantha sont assurés de la première position dans la division Sud car ils ont une avance de sept points sur le Saint-François-Xavier qui occupe le deuxième rang de la même section.

Les équipes d'étoiles chez les Juniors

Six joueurs canadiens-français sont choisis dans le premier groupe — Walter Buswell et Jack Toupin aux honneurs

Comme la chose se pratique chaque année un concours vient d'être organisé pour choisir deux équipes d'étoiles parmi les joueurs de la Ligue Junior du président Therrien et hier Buster Horwood, vice-président du circuit, a annoncé le résultat du vote pour un joueur choisi sur la deuxième équipe. Plante a reçu 25 votes comme choix de l'équipe No 1 et 2 votes pour la deuxième équipe pour un total de 56.

Deux points par vote étaient accordés au joueur choisi sur la première équipe et un point par vote pour un joueur choisi sur la deuxième équipe. Plante a obtenu 52 points sur une possibilité de 56.

Deux points par vote étaient accordés au joueur choisi sur la première équipe et un point par vote pour un joueur choisi sur la deuxième équipe. Plante a obtenu 52 points sur une possibilité de 56.

Dollard Saint-Laurent, joueur d'arrière-garde du Canadien, a été le premier choix chez les joueurs de défense. Saint-Laurent a reçu 11 votes pour la première équipe et 7 pour la deuxième, pour un grand total de 29 points. Butch Houle, des Citadelles de Québec, a été le deuxième choix avec un grand total de 27 points.

Gerry Desaulniers, centre du National, a décroché les honneurs pour le choix du joueur de centre sur la première équipe. Desaulniers a reçu sept votes pour le choix de la première équipe et huit pour la seconde, pour un total de 22 points.

A l'aile droite, Bernard Geoffrion a facilement été le choix des experts. Geoffrion a reçu un grand total de 32 points. Sur l'aile gauche, Saindon des Reds des Trois-Rivières a été choisi avec un total de 27 points.

Walter Buswell, habile pilote du St-François-Xavier, méritait certainement d'être choisi comme pilote de la première équipe. Buswell a accompli de l'excellent travail à sa première saison comme pilote d'un club d'étoiles.

Pour la deuxième équipe, le choix fut également difficile. Lorne Worsley, du St-François, a été choisi le gardien de buts avec 14 points; les défenses sont: Ted Todgson, du Canadien, et Robidoux, du St-François. Bourassa des Trois-Rivières et Conway du St-François sont également venus bien près de se qualifier. Jacques Leclair a été choisi au centre de la deuxième équipe composée de Yvon Robert, Félix Miquet et Enrique Torres a subi l'échec dans la finale en perdant deux des trois chutes.

Cette rencontre fut fort mouvementée et les spectateurs eurent pour leur argent mais les vainqueurs, Ernie, Emil et Wally furent récompensés par un engagement dépendant que le combat fut le plus enlevé. L'équipe de Robert fut malchanceuse de perdre la chute. Alors que Miquet était sur le point de se faire coucher par Ernie Dusek le lutteur français réussit à toucher la main de Robert pour permettre à ce dernier de sauter dans l'arène pour le remplacer.

LE ROYAL EST VAINCU PAR LES AS

LE CLUB DE LA VIEILLE CAPITALE A EU RAISON DU ROYAL PAR 3 A 1 HIER SOIR GRACE A LA TENUE EXCEPTIONNELLE DE JIMMY PLAN-CHE

Québec, 17. — Les As de Québec, entraînés par Punch Imlach, ont battu les vieux rivaux des Royals de Montréal, hier soir, par le compte de 3 à 1 pour enregistrer leur troisième victoire consécutive dans les séries de la Ligue Senior de Québec.

Jimmy Planche s'est révélé l'artisan de la victoire des Québécois en enregistrant deux des trois buts des vainqueurs tandis que Ludger Tremblay obtint l'autre point du club de la vieille capitale. Bobby Pepin a pu éviter le blanchissage au club de la métropole en enregistrant l'unique point du club de Frank Carlin, au milieu de la deuxième période.

Ludger Tremblay a enregistré le but décisif durant la première moitié de jeu de la troisième période et Planche a porté le compte 3 à 1 trois minutes plus tard. Les joueurs de Carlin ont furieusement attaqué par la suite, mais ils ont été impuissants contre un élan Marois qui était à son meilleur.

Les deux gardiens de buts, Gerry McNeil et Jean Marois ont affiché une tenue sensationnelle dans leurs filets respectifs, mais le cerbere des As l'a emporté sur le club Royal. ROYALS — Buts: G. McNeil; défenses: D. McNeil, G. centre, Marois; avants: Fryday, Malone, Subs.: Lépine, Orlando, Crawford, Gladu, Pépin, Morin, Denis, Marchessault, Robert.

QUEBEC — Buts, Marois; défenses: Renaud, Raglan; centre, Marshall; avants: Tremblay, Imlach, Subs.: McBride, Blute, Wylie, Frezeli, Planche, Scholes, Zeidel, Jamieson. Sommaire. Première période Aucune point. Deuxième période 1 Royal: Pepin . . . 13.41 (Morin, Malone) . . . 16.51 2 Québec: Planche . . . 16.51 Pun.: Robert, Zeidel, Orlando.

Troisième période 3 Québec: Tremblay . . . 0.51 (Imlach, Marshall) . . . 3.34 Pun.: Orlando (2), McBride, Renaud (2), Planche.

VARSITY CONTRE LE MCGILL ET LES CARABINS

L'EQUIPE DE L'UNIVERSITE DE TORONTO VIENDRA JOUER DEUX PARTIES A L'AUDITORIUM EN FIN DE SEMAINE. LE CHAMPIONNAT EST EN JEU

La visite de l'équipe de hockey de l'Univ. de Toronto en fin de semaine à Montréal réglera, peut-être, la question du championnat de la ligue inter-universitaire. Le Varsity rencontre les Redmen de McGill, vendredi, au Forum, et les Carabins samedi, à l'Auditorium de Verdun. Une victoire des hommes de Dave Campbell vendredi, donnera automatiquement le championnat aux Carabins. Si, au contraire, le Varsity l'emporte, les hommes d'Arthur Therrien, pour s'assurer définitivement de finir en tête, devront vaincre l'équipe de Toronto, samedi.

Depuis le début de la saison, l'U. de M. et le Toronto ont joué trois fois l'un contre l'autre. Les Carabins ont remporté deux victoires et ont subi une défaite. Desjardins, Parr et St-Jean ont compté tous les buts du club de Walter Buswell. Le National a non seulement été défait, mais

Stockholm, 17. — Les Wolves de Sudbury qui représentent le Canada au tournoi pour le championnat mondial du hockey, ont annulé au compte de 2 à 2 avec le club de la Suède, hier.

Les Canadiens ont été hués parce qu'ils auraient eu recours à des techniques déloyales lors de la partie qu'ils ont disputée avec la Tchecoslovaquie, mardi. Le Canada avait perdu au compte de 3 à 2. Jim Russell, qui avait été battu de la joute pour s'être battu mardi, a compté le premier but de la joute hier. Lars Pettersson a cependant égalé le compte au début de la deuxième période. Herb Kewley a donné une avance de 2 à 1 au Canada en comptant au début de la troisième reprise. Pendant que le Canada jouait à cours de deux joueurs, Aake Anderson a déjoué Picard pour permettre à son pays d'égaliser le compte. Dans l'autre partie, la Tchecoslovaquie a défait l'Autriche, 7 à 1.

LES TRIFLUVIENS SONT DECLASSÉS

LES JOUEURS DU TR-RIVIERES ONT PERDU PAR 9 A 2 AUX MAINS DES TIGRES DE VICTORIAVILLE, HIER SOIR, CHEZ LES JUNIORS

Victoriaville, 17. — Les Tigres de Victoriaville ont totalement déclassé les Reds des Trois-Rivières hier soir alors que ces deux clubs du circuit junior se rencontrèrent dans une joute régulière et c'est par le compte de 9 à 2 que les locaux l'ont emporté sur les Trifluviens.

Hayworth a compté trois des neuf buts des vainqueurs tandis que Blais et Tremblay en ont comptés chacun deux. Béliveau et Gélinas ont été les autres compteurs des Tigres. Bilodeau et Viboux ont obtenu les buts des Reds.

Béliveau et Tremblay ont respectivement fourni quatre et trois assistances. TROIS-RIVIERES — Buts: Perreault; défenses: Bourassa et Barbeau; centre: McDougall; avants: Guilbert et Viboux. Subs.: Saindon, Reid, Bilodeau, Gagné, Lesieur. Victoriaville — Buts: Brodeur; défenses: Chaîne et Lévesque; centre: Hayfield; avants: Gélinas et Mercier. Subs.: Lindley, Bilodeau, Hayworth, Tremblay, Théberge, Filion.

Première période 1—Victoriaville: Béliveau 2.20 2Victoriaville: Hayworth (Filion, Moore) . . . 7.06 3Trois-Rivières: Bilodeau (Généreux) . . . 17.18 4Victoriaville: Tremblay (Béliveau) . . . 18.17 Pun.: Bourassa, Blais. Deuxième période 5—Victoriaville: Hayworth (Lévesque, Chaîne) . . . 3.23 6—Trois-Rivières: Viboux 10.30 7—Victoriaville: Gélinas (Hayfield, Mercier) . . . 16.08 8—Victoriaville: Hayworth (Béliveau, Blais) . . . 18.34 Pun.: Bilodeau, Filion, Barbeau (mineure et mauvaise conduite), McDougall. Troisième période 9—Victoriaville: Béliveau (Moore, Tremblay) . . . 0.26

LE MCGILL VAINQUEUR

LES ETUDIANTS MONTREALAIS ONT TRIOMPHE DE QUEEN'S PAR 9 A 7 HIER SOIR DANS UNE JOUTE DE LA LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

Kingston, 17. — Les joueurs du McGill se sont affirmés supérieurs aux porte-couleurs du Queen's, hier soir, dans une joute de séries de la Ligue inter-universitaire et les étudiants montrealais ont remporté les honneurs de la victoire au compte de 9 à 7 et cela grâce à l'avantage marqué des Montrealais dans le dernier engagement.

Queen's — Buts: Urie; défenses: Flanagan, Stevenson; centre: McCafferty; avants: Kemp, Potts; subs.: Johnston, Hamilton, Wagar, Robertson, McKelvey, Murray, Mercer, Hughes. McGill — Buts: Dobell; défenses: Héron, Gosselin; centre: Robillard; avants: Sinclair, Selgler; subs.: Henessey, Sanderson, Hackett, Inkson, Parsons, Russell, Haywood, Lafontaine.

Arbitres: Rodden et Rodley. Première période 1—McGill: Sinclair . . . 1.10 2—McGill: Sinclair . . . 7.09 3—Queen's: Murray . . . 16.60 4—McGill: Sinclair . . . 16.20 5—Queen's: Hamilton . . . 17.10

Deuxième période 6—McGill: Hackett . . . 12.00 7—Queen's: Stevenson . . . 12.40 8—Queen's: Murray . . . 15.35 9—Queen's: Murray . . . 16.35 10—McGill: Sinclair . . . 18.40 Punitions: Atkinson, Sinclair. Troisième période 11—Queen's: Hews . . . 1.08 12—Queen's: Murray . . . 9.06 13—McGill: Sinclair . . . 13.00 14—McGill: Hayward . . . 13.10 15—McGill: Beigler . . . 15.55 16—McGill: Beigler . . . 17.20 Punitions: Sinclair, Hamilton.

CARTES D'AFFAIRES

IMPRIMEURS-GRAVEURS FLEURISTE Téléphone: *Bélair 3361 L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée ROBERT PERREAULT 434 est. Notre-Dame, Montréal

A OTTAWA

La Chambre des Communes approuve l'Union de Terre-Neuve au Canada

Le projet de loi du gouvernement s'en va au Sénat — Un vote de 140 à 74 M. Drew regrette que les provinces n'aient pas été consultées en ce qui concerne les amendements qui seront apportés à la Constitution canadienne — La C.C.F. vote avec le gouvernement — M. Mackenzie King prend part au débat

Ottawa, 17 (C.P.) — Par un vote de 140 à 74, la Chambre des Communes a approuvé hier une résolution demandant au Parlement du Royaume-Uni d'annuler l'acte d'Amérique Britannique du Nord et de compléter l'entrée si longtemps attendue de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne.

Le vote a été pris après la tentative de dernière heure de M. George Drew, leader progressiste-conservateur, qui avait recommandé d'ajourner cette question en attendant que les provinces aient été consultées sur le sujet.

Tout en approuvant de tout cœur l'union elle-même, il s'est objecté à la procédure suivie dans cette alliance, et a défini bien clairement les sentiments de son parti sur la question en ces mots: "Nous ne voulons pas qu'ils entrent par la porte arrière. Nous voulons qu'ils entrent par la porte avant."

Le premier ministre, M. Saint-Laurent, a dit que le cabinet fédéral étudiera bientôt l'opportunité de nommer une Commission royale d'enquête sur le problème des liqueurs alcooliques. Il répondit à une question de M. J. Caldwell, leader C.C.F., qui réferait à une requête demandant qu'une commission soit nommée pour étudier particulièrement les accidents de la route causés par l'abus des liqueurs alcooliques.

Tous les avions "Mosquito" en surplus au Canada ont été achetés sur le compte de l'aviation chinoise, a déclaré hier, le ministre de commerce M. Howe. Il répondit à une question de M. P.-E. Gagnon, indépendant de Chicoutimi. M. Howe a ajouté que la Corporation commerciale canadienne, qui agit pour le compte de l'aviation chinoise, a acheté de la Corporation des biens de guerre, tous les avions "Mosquito" en surplus, les moteurs, les parties de rechange, le matériel de réparation et les armements qui s'adaptent sur les appareils.

Le ministre du travail, M. Mitchell, a déclaré hier, que 6,529 personnes déplacées avaient complété leur travail sous contrat au Canada. Il répondit à une question de M. Alistair Stewart, C.C.F., de Winnipeg-Nord. M. Mitchell a dit que les immigrants déplacés sont encouragés de demeurer à leur travail où ils ont été assignés, mais qu'en leur venant en aide, pour leur trouver une nouvelle position, lorsque la période de leur contrat est expirée.

Le ministre de la santé, M. Martin, a déclaré hier à la Chambre que le coût des pensions de vieillesse, fixées à \$50 par mois à l'âge de 65 ans, serait de \$232,500,000. Il répondit à une question de M. E.-W. McCullough, C.C.F., d'Assiniboia.

Le coût du programme de construction des destroyers au Canada, au cours de la deuxième guerre — quatre construits au Canada et quatre au Royaume-Uni — a été de \$49,285,538.

Les quatre construits en Grande-Bretagne ont coûté \$2,875,000 chacun, pour les deux premiers, et \$2,883,000 pour les deux autres. Les destroyers construits au Canada ont coûté \$8,688,213, chacun pour les deux premiers et \$7,647,500 chacun pour les deux autres.

Le vote a été pris sur une résolution du gouvernement qui demandait au Parlement du Royaume-Uni d'effectuer les amendements nécessaires à l'acte d'Amérique Britannique du Nord — la Constitution canadienne — afin de prévoir l'union des deux pays. Une résolution identique doit aussi être adoptée par le Sénat.

M. Drew, continuant la lutte qu'il avait entreprise lundi, a soutenu qu'aucun changement

ne devrait être apporté à la Constitution sans consultation avec les provinces. Il a obtenu l'appui du Crédit social, d'un libéral, d'un indépendant, d'un libéral-indépendant et d'un membre du Bloc populaire canadien.

Le parti C.C.F. s'est joint aux libéraux pour approuver la motion.

Après le vote, les députés libéraux, suivis par les progressistes-conservateurs, ont alors entonné l'hymne national "O Canada", avant de chanter "God Save the King". Toute la Chambre a ensuite suivi.

Lorsque le débat a été amorcé, M. Mackenzie King, dont le grand-père, William Lyon Mackenzie, a été l'un des premiers avocats de la Confédération, en 1831, a dit à la Chambre que ceux qui avaient préparé cette législation de l'union ont le droit de se compter au nombre des "hommes distingués connus comme les pionniers du Canada."

Les députés qui ont appuyé M. Drew, au cours du vote, sont MM. Wilfrid Lacroix, libéral de Québec-Montmorency; Frédéric Durbin, indépendant de Charlevoix-Saguenay; et René Hamel, Bloc populaire de Saint-Maurice-Lafèche.

Un peu plus tard, la Chambre a approuvé en deuxième lecture un bill ayant pour objet de rendre effectifs à Terre-Neuve, les statuts du Canada. Une discussion a cependant été entamée, en comité, sur la question des taux de marchandises en vigueur dans les Maritimes.

Au début de la séance, le ministre des vétérans, M. Gregg, a déclaré que son ministère étudie la possibilité de permettre aux vétérans qui se sont établis en vertu de la loi des vétérans, de vendre une partie de leur terre pour permettre de payer leur dette au gouvernement. Aucune décision n'a encore été prise.

Le ministre du commerce, M. Howe, a dit de nouveau qu'un subsides par boisseau sur le blé de l'Ouest serait payé avant le temps des semailles, et le ministre de l'agriculture a révélé que ce subsides serait de 20 cents.

Le ministre des transports, M. Chevrier, a déclaré que des pourparlers sont actuellement en cours pour en arriver à une entente internationale au sujet des bases de Terre-Neuve, en conformité avec la politique aérienne du Canada, après l'union des deux pays.

Le Sénat a aussi discuté de l'union de Terre-Neuve au Canada, et le sénateur W. A. Buchanan, libéral d'Alberta, a suggéré que par suite des développements russes en Sibérie, le Canada devrait inviter les Territoires du Nord-Ouest à faire partie de la Confédération canadienne comme province. Ce fut là une réponse à ceux qui soutiennent que l'union de Terre-Neuve au Canada était la dernière addition à la Confédération.

Le sénateur L.-A. David, libéral du Québec, a déclaré que comme ancien député à la législature provinciale, et comme ancien ministre du cabinet provincial, il peut dire qu'il n'y a aucun danger ni aucune menace aux droits des provinces, dans l'union de Terre-Neuve.

Les autres sénateurs qui ont participé au débat sont M. Neil McLean, libéral du Nouveau-Brunswick, et Norman Lambert, libéral d'Ontario.

Le sénat a aussi repris le débat sur les discours du trône. Le sénateur John Farris, libéral de Colombie, a soutenu que le droit de vote est un "devoir public", et a réclamé le vote obligatoire au pays.

Il a ajouté que le vote obligatoire réduirait considérablement les dépenses d'élections.

Mise en garde de M. Saint-Laurent

Avant que le vote ne fût pris à la Chambre des communes, le premier ministre M. Louis Saint-Laurent, a mis la Chambre en garde contre une défaite de la motion du gouvernement. L'union de Terre-Neuve au Canada serait impossible sous les conditions approuvées la semaine dernière. Ses partisans et lui-même ont soutenu qu'il n'y avait aucune nécessité de consulter les provinces sur la question des amendements à la Constitution.

M. Drew a soutenu que son parti n'était pas d'accord sur la procédure suivie. "Nous voulons inviter Terre-Neuve dans la Confédération à des conditions qui apporteront l'harmonie et la bonne volonté dans les années

En résumé...

Ottawa — La Chambre des communes a approuvé, par un vote de 140 à 74, l'Union de Terre-Neuve au Canada.

Le parti progressiste-conservateur s'est opposé à la résolution à cause de la procédure que l'on a suivie.

Le sénateur W.-A. Buchanan, libéral d'Alberta, dit que les développements russes en Sibérie indiquent que le Canada peut inviter les Territoires du Nord-Ouest, à entrer dans la Confédération canadienne.

AUJOURD'HUI

La Chambre des communes reprendra probablement le débat sur le discours du trône. Le Sénat siège.

Le Sénat a-t-il dit. "Nous ne voulons pas les inviter par la porte arrière. Nous voulons les inviter par la porte avant."

Si l'est un temps où le Canada ne devrait pas "brouiller" la Constitution, c'est bien celui où il tend la main au peuple de Terre-Neuve en lui disant: "Nous vous souhaitons la bienvenue, et voici la sainteté de notre Constitution que nous respectons."

La Chambre a la responsabilité de voir à ce que l'on "n'affaiblisse" pas le respect de la Constitution.

M. King participe au débat

M. King, qui parlait à la Chambre pour la première fois depuis qu'il a quitté ses fonctions de premier ministre, a dit que "l'union apporterait des avantages à toutes les nations qui cherchent à l'heure actuelle à assurer leur sécurité." L'union apportera au Canada les "pleines proportions que nous avons tous souhaité qu'il aurait un jour."

Lorsque Terre-Neuve entrera dans la Confédération canadienne, ce sera "un jour de grande jouissance" sur la moitié du continent, d'une mer à l'autre.

L'union donnera à chaque pays "une plus grande confiance" alors que nous devons faire face à un avenir incertain.

M. J. Caldwell, leader de la C.C.F., a exprimé l'opinion qu'il y a des éléments au Canada qui cherchent à détruire la liberté de parole et d'expression. Ces éléments, a-t-il dit, sont les "alliés" de M. Drew, qui, en 1935, a dit que "le fascisme" se développerait dans la province de Québec.

"Il y a certaines gens, a dit M. Caldwell, qui parlent de constitution lorsque cela fait leur affaire."

Congrès des entrepreneurs en plombage et en électricité

En l'hôtel Windsor, le 26 février prochain

"Pour une meilleure protection du public, la corporation professionnelle s'impose"; c'est le thème du 12ème congrès provincial des entrepreneurs en plomberie, chauffage, tôlerie et toiture, qui se tiendra à l'hôtel Windsor, le 26 février, en même temps que le 1er congrès de l'Association des entrepreneurs en électricité de la province. A 12 h. 30 p.m., les délégués se rassembleront pour un déjeuner-causette, au cours duquel ils entendront une causerie sur le prix de revient et les prix de charge, les problèmes de comptabilité, la collection des comp-

tes de crédit, les relations avec les clients. On relèvera, sur la liste des conférenciers, les noms de M. Jean Dorais et Raoul Daigneau.

A l'issue du congrès, un magnifique banquet sera servi dans le salon Royal de l'hôtel Windsor. Des ministres du cabinet provincial, le maire de Montréal, de nombreuses sociétés de la profession rehausseront cette réunion de leur présence.

Pour tous renseignements sur le congrès, prière de communiquer avec M. Laurent Granger, 354, rue Ste-Catherine, Montréal. Téléphone: MA 9151.

Les funérailles de M. G. Maillet

Les funérailles de Mme G. Maillet, décédée à sa demeure à l'âge de 75 ans, auront lieu en l'église St-Léon de Westmount, demain, à 9 heures. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Joseph-C. Wray, 1234 rue de la Montagne.

L'amiantose et la silicose

(suite de la deuxième page)

n'entends pas passionner le débat. Mon seul devoir est de répondre à certains avancés du ministre et à certaines attaques contre des personnes qui ne le méritent pas.

M. LeDoux, continue le député du comté de Lévesque est un Franco-Américain qui s'occupe de nos problèmes de façon très utile. C'est un homme d'une grande érudition, un chercheur avéré, qui s'occupe de questions sociales, il collabore à d'importantes revues américaines dont *Catholic World*.

Dans l'article de *Relations*, qui est la propriété des Jésuites, on a relevé quelques inexactitudes, mais dans l'ensemble on n'a pas réfuté la thèse de M. LeDoux.

Ce dernier s'est rendu à East-Broughton, à Thetford-Mines et dans tous les centres miniers des Cantons de l'Est; il a fait une enquête poussée sur les ravages de la poussière d'amiante chez les ouvriers des diverses industries. Avant de publier le fruit de ses observations, il a soumis ses textes à un grand nombre de médecins et d'avocats. Je ne sais pas qu'à l'heure actuelle on ait réfuté l'article de M. LeDoux. Discréditer l'auteur n'enlève rien à la véracité de l'article qu'il a publié.

M. LeDoux prétend que la compagnie d'East-Broughton exploite son usine sans précaution. Il en résulte que des poussières sont inévitablement respirées par les ouvriers; pendant quelque temps, ceci n'a aucun inconvénient, mais à la longue, cela entraîne un tort considérable pour les poumons. A tel point qu'au bout de quelques années, une forte partie des poumons en est imprégnée et qu'il devient très difficile de respirer. C'est souvent une cause de mort. Lorsqu'on dit que quelqu'un est mort d'une maladie de cœur, c'est souvent le résultat du surmenage du cœur causé par la poussière d'amiante. Je ne suis pas médecin, dit M. Chalouit, mais j'ai pris des renseignements.

On doit aussi se rappeler que le Canada produit plus de 80% de l'amiante du monde. Aux Etats-Unis, où il y a de la silicose, on s'est efforcé de la prévenir en ordonnant le forage humide et en distribuant des masques; dans les cas où, comme chez nous, les ouvriers ont refusé de porter ces masques, on les a forcés de le faire. On a aussi installé des appareils coûteux afin de faire disparaître les nuages de poussière sur les villages. Je regrette que le ministre du travail n'ait pas, encore une fois, eu l'occasion de parler plus tôt de cette question.

Lorsqu'il a déclaré qu'il avait ordonné la fermeture de l'usine de Saint-Remi, il a prouvé que M. LeDoux avait dit la vérité et démontré que, dans l'ensemble, ses affirmations étaient exactes.

M. Duplessis: M. LeDoux n'a pas parlé qu'il s'agit d'amiantose, il a traité les notes de prostituées.

M. Chalouit: Je ne veux pas me laisser entraîner hors de mon sujet. Il y a des prostituées partout, dans le monde.

M. Duplessis: Pas à Saint-Remi d'Amherst.

M. Chalouit: Si des choses aussi atroces qu'on le prétend ont été publiées dans la revue des Pères Jésuites...

M. Duplessis: Ce n'est pas la revue des Pères Jésuites, c'est la revue de Pères Jésuites, dont l'un est en disgrâce avec les autres. Il y a eu condamnation par le supérieur général des Jésuites.

M. Chalouit: La cause est à Rome et je regrette encore une fois qu'on tente de déplacer la question.

M. Duplessis: Pour prouver la fausseté de ce qu'on affirme, je signalerai qu'aux élections générales de l'an dernier, les gens de Saint-Remi d'Amherst ont donné une majorité 3 fois plus grande au candidat de l'Union nationale.

M. Chalouit: — Encore une fois, je ne veux pas entrer sur un terrain différent. Quelle est la situation des ouvriers de l'amiante?

Je suis descendu moi-même dans les mines de Thetford-Mines et j'ai constaté que la situation y est très pénible, voire dangereuse; on y est exposé à des éboulements. En 1940, les salaires y étaient de 32 à 40 sous de l'heure.

M. Barrette. — Le député du comté de Québec sait-il que le salaire moyen de ces employés dépasse, à l'heure actuelle, ou plus exactement depuis 1947, \$1.00 de l'heure?

Un autocrate

M. Chalouit: — Cela ne change rien de ce qui a été fait. A East-Broughton, le gérant, un M. Spafford, s'est conduit en autocrate, il a persécuté les ouvriers, s'est conduit d'une façon inexcusable envers eux. Lorsqu'il y a eu des plaintes, il a répliqué en faisant fermer l'usine.

M. Chalouit ajoute qu'il faut respecter les patrons respectables, mais non pas les autres. "Les tyrans, dit-il, je ne les respecte pas. Dans East-Broughton, il y a une mortalité 5 à 6 fois supérieure à celle des autres paroisses de même population."

Pour appuyer ses dires, le député du comté de Québec cite une brochure écrite sur cette question de l'amiantose à East-Broughton par le Dr Félix Roy, né dans cette paroisse.

M. Duplessis. — Le Dr Félix Roy n'est pas un expert. Il serait le premier à rire s'il savait que le député veut le faire passer pour un expert.

M. Chalouit. — Il y en a d'autres qui sont supposés connaître quelque chose là-dedans, notamment les chosés de l'amiante,

notamment le syndicat de l'amiante, la fédération des syndicats de l'amiante des Cantons de l'Est, M. Gérard Picard, président des Syndicats nationaux. M. Duplessis. — Qu'est-ce que M. Picard peut bien connaître là-dedans?

M. Chalouit. — Je me demande pourquoi toutes ces interruptions et pourquoi qu'on ne mentionne pas toujours à la défense des compagnies.

M. Duplessis. — Cette affirmation n'est pas juste. S'il y a un gouvernement qui s'est dressé devant les compagnies, c'est l'Union nationale. C'est sous notre gouvernement que les compagnies ont été forcées de dépenser plus de \$3,000,000 pour combattre la silicose et l'amiantose.

M. Chalouit réplique que les compagnies ne font pas leur devoir.

Je défends la justice sociale, dit le député du comté de Québec.

M. Duplessis lui rétorque que ce n'est pas de la justice sociale que fait le député mais de la lutte de classe, de la démagogie.

M. Chalouit. — M. le président, je voudrais bien faire mon discours sans avoir à faire face à tant d'interruptions.

Le député continue en déclarant que la grève actuelle dans l'amiantose a été causée principalement par la décision des ouvriers de se débarrasser de la poussière d'amiante. Il déclare ensuite que le meilleur moyen de combattre le communisme c'est de faire disparaître les injustices sociales. Quand l'ouvrier aura une modeste aisance, il n'y aura pas de communisme, dit-il.

L'orateur cite des témoignages. Il rappelle que le cardinal Gerlier a dit entre autres que "l'arme que le communisme craint le plus, c'est la justice sociale... il cite aussi le premier ministre Attlee, d'Angleterre, pour déclarer ensuite que c'est par les réformes sociales que l'on combattra le communisme. Il faut être près du peuple pour le convaincre et pour l'aider."

"Je n'en veux pas au gouvernement, dit M. Chalouit, je ne lui reproche pas de n'avoir rien fait. Je dis que les compagnies ne font pas leur devoir chez nous. Elles ne marchent que l'épée dans les reins. Elles font des foras avec nos ressources naturelles, avec le travail de nos ouvriers. Elles devraient traiter nos ouvriers comme des êtres humains et non comme du vil bétail."

"Je ne critique pas le gouvernement, je revendique les droits du peuple, c'est pour cela que j'ai été député. J'estime que le gouvernement devrait agir énergiquement."

M. Barrette

Le ministre du Travail veut répondre à M. Chalouit sur trois points particuliers. Il déclare d'abord que le Dr Félix Roy a écrit son article en s'inspirant de l'article de M. Burton LeDoux. De plus, s'il a été à Saint-Remi d'Amherst, ce n'est pas à la demande du gouvernement.

La grève de l'amiante

"La raison principale de la grève de l'amiante, ce n'est pas celle mentionnée par le député de Québec-Est. Il s'agit d'une grève étrange. Les ouvriers ont refusé d'aller à l'arbitrage, alors que l'an dernier l'arbitrage leur a valu une augmentation de 25 sous l'heure."

"C'est une grève illégale, dit le ministre, l'en ai prévenu les ouvriers et j'en ai avisé la Commission des relations ouvrières. Si cette grève continue, si les employés ne peuvent entrer aux usines, les puits géleront; des centaines de mille dollars seront perdus et les ouvriers ne travailleront pas de l'hiver. J'ai donné l'avertissement aux ouvriers de retourner au travail et de passer par l'arbitrage."

Pour répondre à la déclaration de M. Gérard Picard, président général de la C.T.C.C., le ministre cite une lettre de M. Hamel, président de la Fédération des ouvriers de l'amiante; cette lettre félicite le ministre du Travail des efforts entrepris pour régler le sort des ouvriers souffrant d'amiantose. Elle exprime l'entière confiance des ouvriers de l'amiante dans le ministre Barrette. Elle contient des éloges aussi à l'adresse du Dr Bertrand Bellemare, de l'avocat Gantier et du député Gaudreau, de Richmond, pour tout ce qu'ils ont fait jusqu'ici en rapport avec le problème de l'amiantose.

M. Barrette rappelle en terminant que la grève de l'amiante a une autre cause.

M. Duplessis

Le premier ministre félicite d'abord le ministre du travail de "son magnifique discours". C'est la première fois, dit-il, que nous avons à la tête du ministère du travail, un véritable ouvrier, un homme qui a connu le travail, le dur labeur, les problèmes et les angoisses des ouvriers. Il les connaît parce qu'il a partagé ce travail, ces angoisses.

Il n'a pas son supérieur, si toutefois il n'est son égal.

Les attaques faites contre le ministre du travail, ajoute M. Duplessis, ne le laissent froid. J'en connais les mobiles et je ne veux pas y porter une attention qu'elle ne méritent pas. Je les trouve tout simplement indignes et injustes.

Est-ce qu'on est mécontent parce qu'un ouvrier dirige le ministère du travail? Est-ce qu'on est jaloux parce qu'il a su s'élever à une place de choix?

Quelle est la question débattue ce soir? Il y a dans notre province une richesse: l'amiante. Malheureusement elle est dans les airs, ni sur le sol, elle est dans

la terre. Depuis vingt ans, des industries qui exploitent cette richesse sont établies chez nous. Qu'il y ait eu des erreurs, des abus, c'est incontestable, mais ils durent depuis des années. Il s'agit de vieux problèmes, compliqués par des années d'imprévision.

On ne peut décemment nous demander de nous consacrer à un seul problème quand il y en a des centaines.

Qui est-ce qui a été fait? demande le premier ministre. Nous avons pris une situation que nous n'avions pas faite et nous avons trouvé une solution presque totale au problème. Nous avons discuté avec les chefs d'industries et nous les avons convaincus de faire des améliorations.

Des millions ont été dépensés et pas un pays n'a réalisé les réformes que nous avons faites en quatre ans.

Aux Etats-Unis, il y a 1,000 nouveaux cas de silicose par année et dans notre province nous en avons eu 431 en 12 ans. Voilà des choses qu'il faut dire. Pourquoi s'acharner à créer une psychose révolutionnaire? Pourquoi n'avoir des yeux que pour voir le mal et jamais pour voir le bien?

Je bénis le ciel, car ceux qui souffrent de cette psychose ne représentent qu'une infime minorité dans cette province.

Le bien du peuple

Vouloir le bien du peuple ce n'est pas créer des appétits que l'on ne peut pas assouvir; vouloir le bien du peuple, ce n'est pas amener la population contre ceux qui lui donnent la vie; vouloir le bien du peuple, ce n'est pas prêcher uniquement les droits et jamais les devoirs. Vouloir le bien du peuple, c'est prêcher l'indispensabilité de la responsabilité personnelle, c'est faire un vrai Canadien, un vrai Canadien français, un vrai Québécois, comme l'étaient nos ancêtres.

Une menace?

M. Duplessis continue en déclarant que si l'amiantose et la silicose sont des maladies dangereuses et pénibles, il y a une autre maladie plus dangereuse: la fiévreuse. Cela fait disparaître le cœur, le cerveau et les yeux. Que le député du comté de Québec ne soit surpris si nous prenons les moyens de la faire disparaître.

M. Chalouit. — "Ce n'est pas avec des calements qu'on va régler le problème!"

"Il me peine d'avoir attaqué le député, s'il se croit atteint, dit M. Duplessis, mais je répète que nous ne sommes pas prêts à laisser passer des appels aux préjugés et qu'on laisse croire

diens à la lumière des circonstances qui prévalent en France. Le communisme, dit-il, ce n'est pas seulement une doctrine matérielle néfaste, mais une théorie inadmissible au point de vue spirituel. C'est l'athéisme, la négation de tout. Les principaux propagandistes de cette doctrine, ce sont les prédicants du socialisme, le vestibule du communisme.

Quand va-t-on cesser de faire croire que tout est dû à tout le monde? Il n'y a pas de nivellement possible. Il peut y avoir de la justice, de la compréhension sociale, mais les abus des uns ne sont pas guéris par les abus des autres.

M. Chalouit

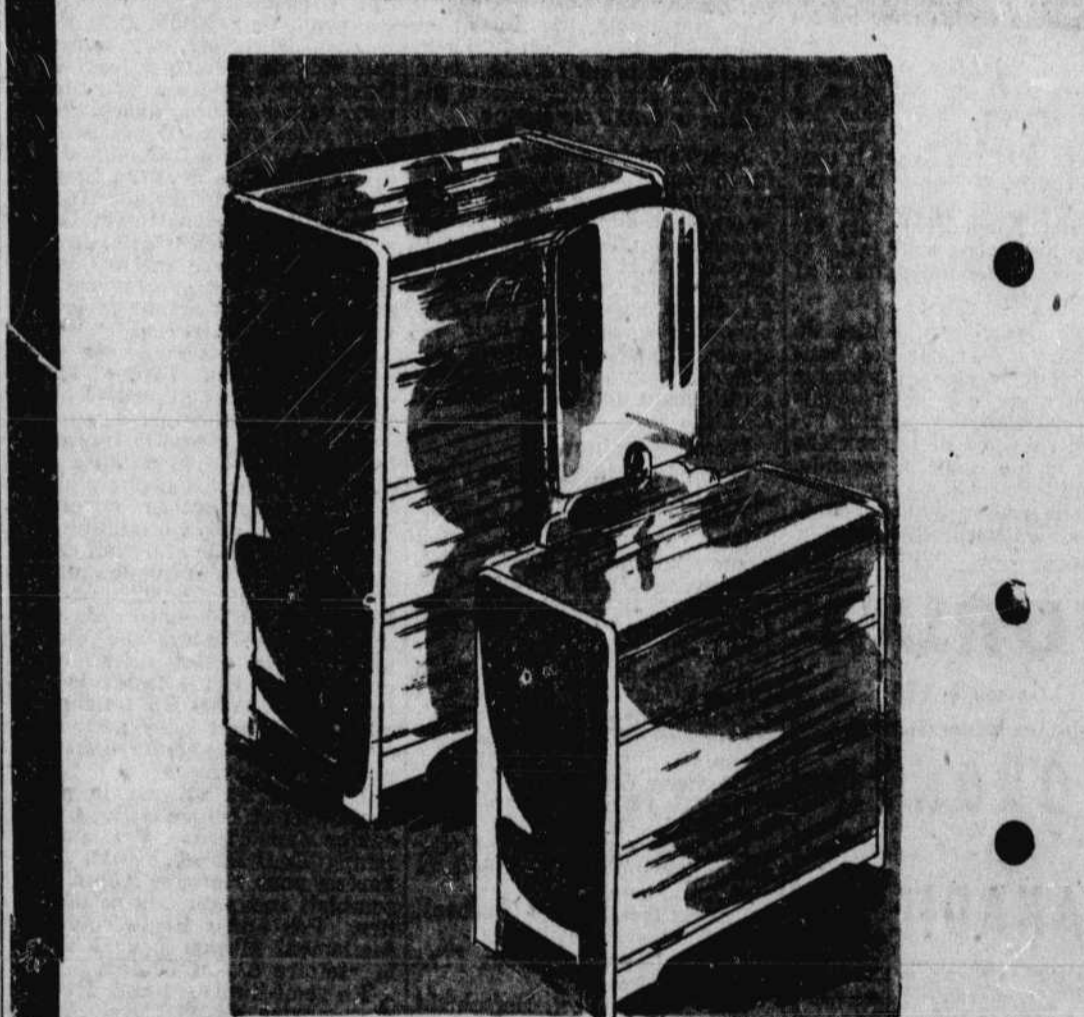
M. Chalouit a déclaré qu'il n'avait pas voulu prouver l'existence de l'amiantose et de la silicose, puisque le ministre l'avait admise, et qu'il avait parlé avant d'être préparé tout à fait. Il ajoute qu'il n'a pas voulu faire de personnalités politiques et qu'il a tenu tous les groupements politiques hors du débat. Ses reproches s'adressent aux compagnies, non au gouvernement, et si le premier ministre me vise lorsqu'il parle de démagogie, je suis en bonne compagnie, puisque je suis avec le cardinal Gerlier, le premier ministre d'Angleterre et nombre d'autres grands personnages internationaux.

Le moyen de combattre le communisme, c'est de donner des réformes sociales. Notre classe ouvrière est considérée comme la meilleure au pays et on doit lui accorder ce à quoi elle a droit. Les ouvriers doivent travailler. Je suis pour la loi du travail. L'honorable premier ministre sur ce point donne l'exemple, je crois. Je favorise aussi le respect du capital. Je suis un homme d'ordre, mais je veux aussi que les ouvriers aient la pleine mesure de leurs droits afin d'éviter les perturbations qui ont sévi dans d'autres pays. A ce moment, M. Duplessis se lève pour révéler à l'assemblée législative qu'il vient de recevoir un rapport lui apprenant que dans Lévis, le candidat de l'Union nationale a, dans 116 polls sur 124, 8,847 votes de majorité.

Puis M. Marler se lève à son tour pour déclarer qu'après cette discussion pénible, il lui est pénible aussi de questionner M. Barrette sur son budget.

Le budget a été voté en quelques minutes.

DUPUIS MEUBLES



BUREAUX MODERNES CHIFFONNIERS
Modèle appareillant le chiffonnier ci-contre. Fabrication solide en merisier fini noyer. Bureau illustré avec grand miroir haute qualité. 3 tiroirs profonds. Surface: 32" x 16"
Bureau compact en merisier fini noyer... Il sera des plus pratiques dans une chambre d'invité... chambre-studio... une chambre de jeune fille... etc. Modèle illustré 4 tiroirs profonds. Surface: 27 1/2" x 16"
PRIX ORD. 28.00 SPECIAL CHACUN
PRIX ORD. 24.00 SPECIAL CHACUN
24.75 19.95
DUPUIS - quatrième (de Montigny)
Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS président A.J. DUGAL V.P. et GÉR. GEN.